Le seul journal français de la Saskatchewan

Organe des Catholiques de langue française du Nord-Ouest

Le "Patriote" est lu chaque semaine par plus de 30,000 personnes

LE PATRIOTE DE L'OUEST

Administration et Rédaction:
1303, 4ème Avenue Ouest
Prince-Albert, Sask. Tél. 2964

Abonnement:
Un an, Canada $2.00
" " Etats-Unis ... $2.50
" " Europe $5,00

A.-F. AUCLAIR, O.M.I., Directeur

NOTRE FOI! NOTRE LANGUE!

13ème Année. 2-705 PRINCE-ALBERT, SASK., Mercredi le 7 mars, 1923 No. 1

Le R. P. Henri Grandin, O.M.I.

Nous sommes heureux de publier ci-dessous l'éloge funèbre du R. P. Henri Grandin, Provincial des Oblats de l'Alberta, prononcé dans l'église Saint-Joachim d'Edmonton par Mgr M. Pilon, curé de Morinville.

La mort vient de nous enlever celui que nous aimions à appeler le bon Père Grandin. Il est allé rejoindre au paradis ses frères qui ont marché avec lui dans le sentier de l'apostolat, du mérite et de la gloire.

Le deuil est grand pour cette paroisse de Saint-Joachim, qui n'a pas oublié la bonté toute paternelle de celui qui fût l'un de ses premiers pasteurs. Le deuil est grand pour sa famille religieuse dont il était, dans cette partie du Canada, le chef aimé et vénéré. Le deuil est grand pour le diocèse d'Edmonton dont il était l'un des ouvriers les plus sympathiques et les plus méritants. Le deuil s'étend à toute cette province de l'Alberta, à tout l'Ouest, car partout le Père Grandin ne connaissait que des admirateurs et des amis.

Me permettrez-vous de vous dire en passant que j'aurais volontiers laissé à d'autres la tâche de faire le panégyrique du défunt, et il n'y a eu que mon estime sincère pour sa personne qui pouvait vaincre mes hésitations.

Repassons donc ensemble, si vous le voulez bien, dans ses grandes lignes, cette vie si édifiante, et voyons comme elle réalise à perfection la devise de sa congrégation: 'Pauperes evangelizantur." Ce sera là son meilleur éloge.

* * *

Le Père Grandin était un fils de la vieille France, cette terre de missionnaires par excellence. Bien des fois, durant sa jeunesse, il avait entendu parler, au foyer paternel, des pauvres sauvages de l'Amérique du Nord, où travaillait un oncle qui était un véritable apôtre. L'idée de se dévouer, lui aussi, aux missions germa bientôt dans son esprit; elle prit peu à peu plus de consistance et lui-même attendait le moment propice. Aussi lorsque, en 1874, il lui fut donné d'entendre, au Séminaire du Mans, le si digne vicaire apostolique de Saint-Albert faisant appel à la jeunesse étudiante et demandant des missionnaires pour ses pauvres sauvages, le jeune Henri ne put résister. Quelque temps après il s'arrachait à sa patrie, à sa famille, aux baisers de sa mère et partait avec son oncle pour le Canada.

Arrivé au pays, il fait son noviciat à Lachine, puis sa première oblation le 27 mai 1875. De suite il continue sa route vers Saint-Albert où, quelque temps après, il est ordonné par son oncle qui devenait son père dans le sacerdoce.

C'était au temps où Mgr Gradin songeait plus que jamais à former un clergé indigène et quelques enfants métis appartenant aux meilleurs familles du pays furent choisis pour fonder son séminaire. Le Père Grandin fut chargé de les former à la science et à la piété. Ce fut le commencement du Séminaire de Saint-Albert. Si l'oeuvre d'abord confiée au Père Grandin n'a pas réalisé les espérances attendues, il n'en est pas moins vrai de dire que cette oeuvre a l'insigne honneur d'avoir fourni à l'église de Saint-Albert, puis d'Edmonton, les deux seuls prêtres métis du Canada.

En 1880, le Père Grandin était appelé par ses supérieurs à prendre la direction de la mission du Lac Sainte Anne, laquelle avait son importance par son droit d'aînesse. Il s'y dépensa pendant trois ans, travaillant pour le bien temporel et spirituel de ses sauvages ou métis et remplaçant la résidence qui tombait en ruine par la maison qui sert encore de demeure au missionnaire.

En 1883, il devenait curé de Saint-Joachim, et sans aucun doute les anciens n'ont pas encore oublié la petite chapelle où le nouveau pasteur réunissait son monde, y offrait le saint sacrifice et leur prêchait la parole de vérité. Edmonton, alors, n'était qu'un fort et les familles y étaient bien peu nombreuses. Aussi plusieurs d'entre elles, cédant à la nostalgie, perdaient courage. Hélas! il y a 40 ans, Québec était si loin et l'Ouest si sauvage! Mais le Père Grandin était là pour remonter les courages en baisse et leur faire espérer en l'avenir.

En 1889, il était de nouveau transféré, et cette fois au Lac Labiche, poste célèbre entre tous les postes de l'Ouest par le séjour prolongé qu'y fit Mgr Faraud. Le Lac Labiche était autrefois l'entrepôt des missions du Nord et le centre d'un fort groupement d'Indiens. Le Père Grandin devait y rester pendant plus de quinze ans, avec une intermittence de trois ans au Lac La Selle.

Il avouait lui-même qu'il avait tellement aimé son Lac Labiche qu'il n'avait pu s'empêcher d'y laisser une partie de son coeur. Les vieux métis se plaisent encore à parler du bon petit Père qui ne savait rien refuser, et il faut avouer que parfois ils en abusaient quelque peu.

Et pourquoi donc le Père aimait-il tant son Lac Labiche? Ah! C'est qu'il y menait la véritable vie de missionnaire, cette vie telle qu'il l'avait rêvée dans sa jeunesse. Ces treize ans se passèrent à catéchiser les enfants, à instruire ceux d'âge mur et à préparer les vieillards pour le grand voyage. Si certains jours avaient leur ennui et leur misère parce que la farine se faisait plus rare et le poisson moins abondant, parce que surtout les fidèles ne se montraient pas dociles à la voix du Pasteur, il y avait toujours le bonheur de souffrir, et souffrir pour Dieu, c'était prier pour ses sauvages. Après tout, ne s'était-il pas fait oblat pour souffrir et évangéliser les pauvres, et comme le Lac Labiche lui apportait l'un et l'autre, le Lac Labiche était pour lui la mission par excellence.

Le Père Grandin séjourna donc longtemps au Lac Labiche. Il y était encore en 1905 lorsque le Père Dozois, visiteur apostolique, vint le chercher pour le nommer Vicaire des Missions.

* * *

A cette époque il y avait près de 30 ans qu'il travaillait dans le diocèse de Saint-Albert et depuis longtemps déjà il avait gagné l'estime et l'affection non seulement de ses supérieurs mais également de tous les membres de sa congrégation. Aussi la nouvelle de sa nomination fut-elle la source d'une joie générale. C'était pour tous le saint et si vénéré Mgr Grandin qui allait se survivre dans son neveu. Lui fut le seul à ne pas se croire l'homme de la position. Il aurait préféré rester avec ses chers Cris, mais l'obéissance eut bientôt fait de l'emporter et il vint à Edmonton assumer la charge qu'on lui imposait.

Ce fut dans cette position de vicaire des missions et puis de provincial que le Père Grandin donna toute sa mesure. Comme tel il fut plus d'une fois appelé à concourir dans l'organisation religieuse de l'Alberta et de la Saskatchewan, de concert avec ceux que la divine Providence avait mis à la tête des différents diocèses. Il sut toujours mettre tant de surnaturel dans la solution de ces problèmes variés qu'une seule pensée semblait le guider: "Tout pour la plus grande gloire de Dieu et le plus grand bien des âmes."

Comme tel encore il avait juridiction sur tous les pères et tous les frères qui se trouvaient dans son vicariat ou sa province, et Dieu seul sait de quelle sollicitude il les entourait et combien il s'intéressait à chacun d'eux en particulier. Comme il était heureux de les recevoir chez lui, et combien plus heureux encore il était de leur rendre visite! Il considérait comme un devoir de le faire régulièrement, car l'expérience lui avait appris depuis longtemps combien les pauvres missionnaires avaient parfois besoin d'encouragement. Ceux-ci souffraient de l'isolement, ceux-là de la plus grande pauvreté, d'autres d'être si peu compris de ceux-là mêmes pour qui ils se dépensaient. Le Père Grandin tenait à aller leur dire personnellement combien lui, combien Dieu surtout était content d'eux. Tel était l'intérêt qu'il portait à tous et à chacun de ses pères et de ses bien-aimés frères que son esprit ne les quittait pas. Il voulait alléger leur fardeau autant que possible, et pour ne pas les laisser mourir à la peine, il ne fut satisfait que lorsqu'il leur eut assuré un lieu de retraite. Là ils passeraient leurs derniers jours dans le recueillement et la prière, tout près de ceux qui les avaient précédés dans le chemin de l'apostolat. Ce fut la raison d'être de la maison de Saint-Albert.

* * *

Mais si le Père Grandin tenait beaucoup à bien traiter ceux qui avaient blanchi au service du Seigneur et qui étaient arrivés au soir de la vie, il importait encore plus de continuer leur oeuvre et de leur assurer des successeurs qui les remplaceraient dans le travail des missions, et c'est ce qu'il fit en fondant son juniorat. Dans cette maison bénie l'on préparait de futurs ouvriers qui prendraient la place de ceux qui seraient tombés sur la route.

Ah! le juniorat du Père Grandin! c'était son oeuvre de prédilection, celle qu'il aimait entre toutes en attendant que le scolasticat vint partager à part égale dans ses affections!

Comme il chérissait ces jeunes gens qui représentaient l'avenir, qui étaient la congrégation de demain! Il s'informait d'eux, ne les visitait jamais trop souvent, les voulait heureux et contents, sages et profondément religieux. Dans son affection pour eux qu'il voulait voir encore plus nombreux, il leur bâtit une magnifique maison, car il n'y avait rien de trop beau, rien de trop bon pour ses Benjamins.

Le juniorat fondé, il lui fallait un complément, et ces jeunes gens que l'on avait si bien préparés déjà, il fallait parfaire leur ferveur religieuse. Il importait surtout de les garder sur cette terre de l'Ouest où tout en s'adonnant à l'étude de la philosophie et de la théologie, ils pourraient connaître de plus en plus les besoins particuliers de cette partie de la vigne du Seigneur dans laquelle le plus grand nombre devaient bientôt travailler. Il fallait également les tenir en contact plus ou moins immédiat et continuel avec ceux qui se dépensaient déjà dans les missions. Pour ces fins diverses nul endroit n'était plus propice que la ville d'Edmonton. De fait, Edmonton était la porte du Nord, la porte qui conduisait aux missions du McKenzie comme à celles de la Grande Prairie, et ce va-et-vient de missionnaires qui allaient vers leurs sauvages ou qui, ayant travaillé pendant de nombreuses années, venaient d'obtenir la permission d'aller embrasser une dernière fois leurs vieux parents et se dirigeaient vers Québec ou la France, ce va-et-vient, dis-je, donnait à cette ville une véritable atmosphère religieuse.

Ce furent toutes ces considérations qui amenèrent le Père Grandin à fonder son scolasticat et à le fonder dans cette ville. Me répéterai-je en disant que le scolasticat, tout comme le juniorat, était son oeuvre privilégiée, et qu'il témoigna à ses scolastiques une affection qui ne se démentit jamais? Avec quel plaisir il venait, lui vieux missionnaire, souffrant parfois cruellement, passer sa récréation du soir avec ces aspirants du sanctuaire et ces apôtres de demain. Il semblait n'être jamais plus heureux que lorsqu'il les avait tous autour de lui, causant comme un véritable père avec ses enfants. Il était de toutes leurs fêtes et lorsqu'elles se faisaient trop attendre, il avait toujours peur que le travail fût trop continu et que quelques-uns ne compromissent leur santé.

Dans son désir de contribuer à la formation du clergé séculier, et de plus, se rappelant que l'oeuvre des séminaires était une des oeuvres favorites de sa Congrégation, il voulut bien, après entente avec son archevêque, ouvrir les portes de son scolasticat à ceux qui voulaient se faire prêtres séculiers, et voilà pourquoi nous trouvons sous le même toit et des religieux et des ecclésiastiques.

* * *

Je ne crois pas me tromper en disant que le Père Grandin aurait volontiers chanté son Nunc Dimittis après la bénédiction de son scolasticat, ou du moins il aspirait à descendre et voulait déposer le fardeau qu'il portait depuis plus de treize ans. Mais la Providence voulait couronner sa carrière en érigeant son vicariat en province régulière et en faisant du vicaire le premier provincial de la province. La Providence voulait qu'avant de fermer les yeux, il lui fût donné de voir le plein épanouissement de son oeuvre, sa province, la plus jeune entre toutes les provinces de sa congrégation au Canada, la mieux organisée. Elle voulait surtout sanctifier ses dernières années par la souffrance et par là le rendre mûr pour le ciel.

Ce fut dans l'espoir d'alléger ses souffrances que le Père Grandin nous laissait au commencement de janvier. On lui avait laissé entendre un soulagement certain et une guérison probable. Le bon Dieu en a jugé autrement. Le Père Grandin est mort loin de nous, loin de ce pays qui durant 49 ans avait été son champ d'action. Je ne doute pas qu'avant de rendre le dernier soupir, sa pensée ne se soit portée là-bas, bien loin, au delà des mers, là où étaient ceux qu'il aimait et dont il était aimé si sincèrement. Je ne doute pas que de toute son âme il ait fait généreusement à Dieu le sacrifice de l'adieu suprême.

Le Père Grandin est mort, et j'aime à croire que lui, qui durant toute sa vie a été si miséricordieux, a trouvé miséricorde devant le souverain juge. Cependant il faut être si pur pour entrer au ciel que nous avons raison de soupçonner qu'il n'y est pas encore. Oh! prions pour lui, nous tous à qui il a été si bon, et faisons en sorte que bientôt les portes du paradis lui soient ouvertes. Ainsi soit-il!

M. PILON, P.D.

Simples Notes

ANNIVERSAIRE

Avec ce numéro, le Patriote de l'Ouest entre dans sa treizième année de publication. Au lendemain d'une Convention qui a permis de constater une fois de plus la raison d'être de notre journal et lui a attiré de nouvelles sympathies, nous sommes assurés plus que jamais que l'appui de ses lecteurs ne lui fera pas défaut pour poursuivre sa marche et triompher des difficultés inhérentes à toute oeuvre de presse catholique.

EN FRANCAIS!

Avec le début de mars revient l'époque de l'année où les contribuables reçoivent des questionnaires à remplir au sujet de l'impôt sur le revenu. L'an dernier, nos lecteurs furent particulièrement invités à exiger des formules françaises et l'on se rappelle que dans la plupart des cas où des réclamations furent faites, nous obtinmes satisfaction. Il ne faudrait pas que notre indifférence vienne nous faire perdre aujourd'hui le peu que nous avons gagné hier et il importe de veiller encore à ce que notre langue soit respectée.

Toutes les formules en anglais doivent donc être retournées à l'inspecteur avec la mention que l'on exige un questionnaire en français.

Dans le district de Prince-Albert, un certain nombre de nos compatriotes ont dû recevoir des formules anglaises. On nous a expliqué au bureau de l'inspecteur que ceci provenait du retard apporté par Ottawa à l'envoi des formules françaises et que l'on s'occupait en ce moment d'adresser des questionnaires en français à ceux qui en avaient demandé précédemment. Au reste, il faut rendre cette justice à M. Anderson qu'il fait tout en son pouvoir pour donner satisfaction aux personnes de langue française. Il reconnaît parfaitement le droit que nous avons d'exiger notre langue et lorsqu'un contribuable a demandé des formules françaises, il en est fait mention dans son dossier par une marque distincte.

— Ne pourriez-vous pas simplement envoyer des formules françaises à tous ceux qui portent un nom français? avons-nous demandé à M. Anderson.

— Il n'est pas possible de s'en rapporter à la physionomie des noms, nous a-t-il répondu. Nous avons d'ailleurs des demandes de formules françaises venant de personnes dont les noms sont bel et bien anglais.

Le détail était intéressant à noter.

Le Séminaire Canadien des Missions Etrangères

L'Ecole Sociale Populaire de Montréal vient d'ajouter à sa collection de brochures si intéressantes un tract de l'abbé C. Rondeau: "Autour du Séminaire Canadien des Missions Etrangères."

L'auteur s'adresse avant tout à la jeunesse des collèges et des petits séminaires; mais tous les lecteurs catholiques et canadiens trouveront profit et édification à parcourir ces quelques pages où vibre l'ardeur apostolique de son auteur.

Après la guerre, Notre Saint Père le Pape, ému par les besoins plus pressants des missions chez les infidèles, lançait un appel à toutes les âmes zélées.

La fondation du Séminaire Canadien des Missions Etrangères, qui coïncide avec l'appel du Premier Pasteur, n'est cependant pas le premier geste du Canada catholique envoyant des apôtres aux païens, après avoir été lui-même l'oeuvre d'apôtres chrétiens.

Nous savons tous assez l'histoire si admirable de nos origines nationales pour nous rappeler que les découvreurs de la Nouvelle-France et les fondateurs de notre peuple étaient mus par une pensée de foi, d'espérance et d'amour et qu'ils étaient surtout poussés dans leur entreprise par un esprit d'apostolat du plus pur catholicisme.

Le Canada est fils de la France chrétienne, cette nation bénie que l'histoire nous montre comme la terre classique du catholicisme romain le plus pur et de l'apostolat catholique le plus étendu et le plus heureux. Le Canada n'a pas forligné à son origine. Il y a déjà longtemps que des centaines de ses fils et de ses filles travaillent dans presque toutes les missions en terre païenne et prêtent main-forte aux Ordres et aux Congrégations missionnaires des autres nations chrétiennes.

Ces dernières années ont même vu naître sur notre sol deux Congrégations de Religieuses uniquement destinées aux missions étrangères. Et l'Episcopat canadien n'a fait que répondre au désir intime de notre âme nationale et apostolique en décrétant, le 2 février 1921, la fondation du Séminaire Canadien des Missions Etrangères. Ce séminaire est maintenant un fait accompli. Ses bâtiments sont situés à Pont-Viau, près de Montréal, en face de ces rapides de la Rivière-des-Prairies qui engloutirent nos deux premiers martyrs de la foi: le Père Nicolas Viel et son disciple Ahuntsic.

L'avenir apostolique du Canada catholique s'ouvre donc brillant des plus beaux espoirs. Mais cet avenir ne sera ainsi beau et glorieux que si nos jeunes — car c'est eux que la chose intéresse le plus — savent répondre généreusement à l'appel éventuel du Maître qui les invitera à travailler à sa vigne.

L'Ouest Canadien n'a sans doute pas à déverser de son trop-plein aux Missions Etrangères: il souffre lui-même d'une grande pénurie de prêtres et d'apôtres. Mais le Maître saura quand même compter sur notre bonne volonté, et si notre apport à l'oeuvre des Missions Etrangères n'est que l'obole héroïque du pauvre, croyons bien que le ciel nous rendra le centuple promis à l'aumône de l'indigent.

Le Supérieur du Séminaire Canadien des Missions Etrangères se mettra, avec plaisir, en communication avec toute personne qui désirerait contribuer par ses dons à l'Oeuvre des Missions Etrangères.

On doit adresser toute correspondance à M. le Chanoine J. A. Roch, 300, Avenue Outremont, près Montréal, P.Q.

†JOSEPH H. PRUD'HOMME,
Ev. de Prince-Albert et Saskatoon.

La Législature de Régina est unanime pour l'abaissement du tarif

Régina. — Le Législature a adopté à l'unanimité une motion en faveur de l'abaissement des tarifs dans le même sens que celles déjà votées aux sessions précédentes. Au cours du débat qui a duré deux heures, on a commenté le programme fiscal du gouvernement fédéral. D. H. McDonald, indépendant, de Qu'Appelle, a remarqué que la résolution embarrasserait le ministre de l'agriculture, l'hon. W. R. Motherwell, qui fait partie d'un cabinet de tarif élevé.

La fin du commerce en gros des liqueurs dans l'Alberta

Edmonton. — Neuf maisons de liqueurs en gros de l'Alberta ont dû abandonner les affaires le 1er mars, en vertu d'un ordre en conseil récent qui fixait au 1er mars la date de la fermeture de ce genre de commerce. Quatre de ces maisons étaient à Calgary, trois à Lethbridge, une à Edmonton et une à Medicine Hat. Le procureur général Brownlee avait reçu des requêtes demandant une extension de temps, mais il avait déclaré ne pouvoir en tenir compte.

Le dernier écrit de Louis Riel

Comment les Métis avaient obtenu la domination sur les tribus indiennes. — Ce qui a assuré l'autonomie de la province du Manitoba.

Winnipeg.—Un document fort intéressant, et fort peu connu, croyons-nous, c'est celui écrit par Louis Riel, dans son cachot de Régina, où il attendait la mort avec ce courage indomptable qui a fait l'admiration, même de ses pires ennemis.

Dans ce document, intitulé 'Les Métis," Riel raconte comment ses compatriotes avaient obtenu la domination sur les tribus indiennes, sans abus de force.

"Quelquefois, il est vrai, raconte Riel, alors qu'ils étaient à la chasse, les indiens déclaraient la guerre aux métis ou volaient leurs chevaux. Ces derniers exigeaient alors une réparation, et en cas de refus, on déclarait la guerre aux auteurs de ces déprédations. Mais il est à noter qu'ils ne firent jamais de guerres agressives. Ils se battaient sur la défensive et seulement pour la protection de leurs droits. En retour, avec l'aide de Dieu, ils battaient toujours les tribus qui les attaquaient. Comme race primitive, simple et pleine de bonne volonté, placée comme elle l'était par la Providence dans une abondance de biens, et sans grande ambition, la race métisse n'avait pratiquement pas de gouvernement. Toutefois, quand les métis allaient à la chasse, tout naturellement, il s'élevait une pression d'intérêts divers. Tout autant pour maintenir le bon ordre dans leurs rangs que pour se protéger contre les voleurs de chevaux et autres attaques de l'ennemi, les métis se formaient en camp. Un chef était élu, avec un aide-de-camp et plusieurs guides. Les soldats étaient groupés par dizaines et chaque dizaine était commandée par un capitaine."

Ce système, qui ne servit d'abord que pour la protection contre les Indiens, petit à petit se perfectionna et fut adapté à l'administration interne de la nation.

On ne peut s'empêcher d'admirer les moyens pratiques employés par ces rudes habitants des prairies pour se gouverner et protéger leurs institutions primitives.

Nombreux sont ceux qui croient que c'est grâce à cette organisation que la province du Manitoba et, par conséquent, tout l'Ouest du Canada, conserva son autonomie en 1869. On affirme que si les Métis ne s'étaient pas opposés à l'entrée dans le pays du lieutenant-gouverneur McDougall, à l'automne de cette année, avant le transfert de ce territoire par la Compagnie de la Baie d'Hudson, transfert qui avait été ratifié par les autorités impériales, le pays aurait été en état de conquête et nécessairement serait devenu une simple colonie du Canada de l'Est, au lieu d'entrer dans la Confédération sur un pied d'égalité avec les vieilles provinces. Et c'est pourquoi l'inscription suivante se trouve sur une croix que l'on est à ériger à Rivière Salée, près de Saint-Norbert: "Ici, le 1er novembre 1869, grâce à l'intervention opportune et énergique des Métis, les représentants envoyés par le Canada pour prendre possession de cette province avant que le transfert ait été effectué, furent obligés de retourner sur leurs pas. C'est cet acte qui a assuré ses libertés à l'Ouest."

C'est l'esprit des anciens jours qui anime encore l'association qui porte le nom d'Union Nationale Métisse et qui la fait se réunir tous les ans pour élire un bureau de direction chargé de préserver les traditions de cette nation.

Les dernières élections de l'Union, tenues chez M. Alexandre Nault, à Fort Garry, ont donné le résultat suivant: président général, M. S.-A. Nault, Saint-Boniface; 1er vice-président, M. Henri Carrière, Saint-Pierre; 2ème vice-président, Simon Marchant, de Saint-Norbert; secrétaire-trésorier, Denis Goulet, Saint-Boniface; ass.-secrétaire, archiviste et vérificateur, Camille Teillet, de Saint-Vital.

Les officiers honoraires sont: MM. Roger Goulet, André Nault, Fort Garry; Horace Chevrier, Martin Jérôme, André Nault, Thibautville; l'hon. juge L.-A. Prud'homme, A.-H. de Trémaudan, Ambroise Lépine, Antoine Vermette et l'abbé D. McDougall.

Sir Clifford Sifton et l'immigration

L'émigration hors du Canada supérieure à l'immigration au Canada — C'est la faute de la guerre — Il faut nous tenir à l'écart des guerres non nécessaires — Pas d'immigrants de réputation douteuse.

"Si nous voulons avoir des immigrants, nous devons éviter de prendre part aux guerres qui ne sont d'aucune nécessité pour nous. C'est là une question que nous avons eu à considérer durant les quelques mois qui viennent de s'écouler. Le Canada est entré en guerre sur une question de principe. Si l'occasion se présentait de nouveau, le Canada ne devrait pas demeurer en arrière, néanmoins, des guerres comme la dernière ne se présentent qu'une fois dans un siècle; aussi le fait d'y participer ne signifie-t-il pas nécessairement que les colons acquerront la fièvre de la guerre. S'il en était ainsi, ce serait la ruine du Canada, et l'arrêt de son développement national."

Telle est, en résumé, la thèse qu'a soutenue sir Clifford Sifton devant les membres du *Westerners' Club* dont il était l'hôte d'honneur.

Sir Clifford Sifton, cherchant à démontrer que quand la Grande-Bretagne est en guerre le Canada l'est également, a toutefois invoqué à ce sujet le principe posé par sir John MacDonald lors de la guerre du Soudan et partagé depuis, dit-il, par tous les grands hommes d'Etat canadiens, savoir: "Que le Canada n'est pas obligé de prendre part à une guerre, et que s'il le fait, ce n'est que volontairement et avec le consentement de son propre parlement."

"La réponse envoyée par le premier ministre, M. King, continue sir Clifford Sifton, à savoir que cette affaire de contribution dans une guerre britannique doit être décidée par le parlement est exactement la réponse qui eût été envoyée par un Macdonald, un Tupper, un Laurier ou n'importe lequel des grands chefs des gouvernements canadiens."

Pour ce qui est de l'aspect financier, sir Clifford prétend que bien qu'il n'existe pas de raison justifiant le pessimisme, il y a lieu de ressentir de très graves alarmes.

"La situation est telle, dit-il, qu'il y a eu et qu'il y a encore un exode de l'Alberta, de Winnipeg, de l'Ontario et du Québec, de même que des provinces maritimes, qui, malheureusement, ont toujours subi cet exode. Les statistiques fédérales établissent que l'émigration hors du Canada a toujours dépassé l'immigration au Canada. Nous ne faisons pas de gain en population; nous faisons des pertes."

La raison, sir Clifford avoue que c'est la guerre. Avant la guerre les agriculteurs canadiens étaient prospères, particulièrement dans l'Ouest. Ils se disent maintenant dans une situation désastreuse. C'est exagéré, croit-il, mais sans le moindre doute, pendant les quelques années à venir, le Canada perdra une partie de ses meilleurs citoyens.

"Pourquoi cela, demande-t-il? Taxes de guerre, dettes de guerre, inflation de guerre." Le conférencier ne croit pas que l'agriculteur vende ses produits à un prix anormalement bas, mais il doit payer plus cher la main-d'oeuvre et tout ce qu'il doit se procurer. Cette situation touche actuellement au paroxysme, de sorte qu'un grand nombre de cultivateurs de l'Ouest doivent quitter leurs terres et le Canada.

Sir Clifford fait ensuite le contraste de la situation aux Etats-Unis. Les Américains sont nos principaux concurrents dans le commerce, l'industrie et l'agriculture et ils réduisent leurs dettes de guerre, leurs impôts de guerre et tous leurs impôts. Comment pouvons-nous continuer cette concurrence si nous accroissons sans cesse nos dettes et nos impositions? Et sir Clifford ajoute: "Cela ne peut se faire et je veux dire aux superloyalistes: ce serait désastreux, parce que ce serait simplement affaiblir le Canada, le placer dans une telle position que si une autre crise se produisait, son aide deviendrait de nulle valeur. Conséquemment, nous devons nous tenir à l'écart des guerres non-nécessaires."

Parlant ensuite des progrès d'une nation, sir Clifford Sifton dit que l'honnêteté et le travail en sont les facteurs essentiels, ajoutant que ceux-ci sont aussi nécessaires dans l'Ouest que dans l'Est du Canada.

Le conférencier se déclare, un peu plus loin, "tout à fait opposé à l'immigration de personnes de réputation douteuse, car nous n'avons pas besoin d'encombrer nos prisons".

Pour ce qui concerne l'Ouest, le gouvernement, poursuit sir Clifford Sifton, a semblé dominer la *Western Immigration Association*. Son attitude est louable. En autant qu'il s'agit d'une politique d'entente entre le Canada et l'Empire, je ne puis exprimer aucune opinion. Mais j'émets le voeu que le gouvernement ne s'embarque pas dans une politique d'immigration qui entraînerait des dépenses énormes, en s'efforçant de faire des fermiers avec des hommes qui ne veulent pas l'être.

La littérature canadienne-française tient une place importante dans la vie nationale

Une conférence du Dr W. A. R. Kerr, de l'Université d'Edmonton

Edmonton — Samedi dernier, à la réunion ordinaire du Club des Dames de l'Université, le Dr W. A. R. Kerr, Doyen de la Faculté des Arts, a fait une conférence des plus intéressantes sur la littérature canadienne-française, ou plutôt sur la littérature canadienne en français. Il a fait ressortir l'importance de cette littérature dans la vie intellectuelle du Canada, montrant les difficultés et les découragements qu'elle a dû vaincre et disant la sympathie et le support dont elle a besoin de la part de tous les Canadiens.

Le conférencier cita deux auteurs à consulter: l'abbé Camille Roy, qui a traité des origines de la littérature canadienne-française, et Charles Ab der Halden, qui a écrit des "Etudes sur la littérature canadienne-française."

Parmi les premières productions de cette littérature, on doit s'abstenir d'inclure "Les Voyages de Champlain," écrits par un vrai Français, et les "Relations des Jésuites," dont une partie fut écrite en France et dont la totalité y fut publiée. Ces deux ouvrages appartiennent réellement à la France et, en fait, il n'y eut pas de vraie littérature canadienne-française avant 1760. On connaît le mot plein de fiel de Lord Durham sur les Canadiens français: "Un peuple sans histoire et sans littérature," mot qui a causé beaucoup d'amertume. La première partie en est manifestement fausse et la seconde ne doit pas être imputée un crime aux Canadiens français: Louis XIV voulant faire, non des intellectuels, mais de vigoureux pionniers, avait interdit l'entrée au Canada aux presses d'imprimerie.

La cession du Canada à l'Empire Britannique coupa à la race française de ce pays toute communication littéraire et artistique avec la mère patrie. On permit de retourner en France à ceux qui le désiraient et beaucoup de Français de distinction, ceux de grande famille, ceux qui étaient cultivés et instruits, profitèrent de cette permission. Le groupe de 70,000 personnes qui resta avait donc, en quelque sorte, perdu sa tête intellectuelle, et il n'avait pas trop de tout son temps pour défricher la terre et se protéger contre les Indiens.

Les communications avec la France furent défendues et cessèrent en fait, à partir de 1760. Jusqu'en 1840 l'importation de livres français fut pour ainsi dire nulle et les livres de classe étaient si rares que les étudiants devaient en faire pour eux-mêmes des copies à la main. Ces sujets d'origine française que la Grande Bretagne possédait au Canada mettaient le plus haut prix à la conservation de leur langue, de leurs institutions sociales et de leurs lois.

C'est sous la forme de journaux périodiques que la littérature canadienne-française fit son apparition. "La Gazette de Québec" fut le premier en date de ces journaux; elle vit le jour en 1764 et fut bientôt suivie par sept ou huit autres, qui traitaient de littérature, de politique et d'industrie. Quelques-uns de ces journaux étaient imprimés à deux colonnes, l'une en français, l'autre en anglais.

A côté de ces premières publications périodiques, on écrivit quelques chansons: les chants patriotiques de France furent remaniés pour les adapter aux conditions locales et des chansons vraiment canadiennes commencèrent à faire leur apparition, entre autres la chanson de Carillon qui célébrait une des principales victoires de Montcalm, (appelée par les Anglais, Ticonderoga). Les colons français se résignaient peu à peu à l'occupation britannique et en 1770 l'anniversaire de la naissance de la reine d'Angleterre fut célébrée par une chanson. En 1797 un instituteur de Verchères publia une traduction du "God Save the King." Les victoires de Nelson furent célébrées à Québec. On dit des messes d'action de grâces et un prédicateur français termina son sermon par ces mots: "Vive le roi d'Angleterre et l'Amiral Nelson."

Le premier drame canadien fut "Colas et Colinette." L'auteur, Joseph Quesnel, était un Français d'Europe et la comédie est dans le style de la vieille farce française, mais la scène se passe au Canada et la pièce fut représentée à Montréal en 1790. Quesnel écrivit aussi quelques poésies satiriques et bucoliques, mais il est surtout connu comme l'auteur de "Colas et Colinette," cité plus haut, "La soirée au Cabaret," dont la scène se passe à Paris, et "L'Anglomanie" ou "un Dîner à l'Anglaise." Cette dernière pièce, une fine comédie en vers, est une satire contre quelques-uns de ses amis, portés à singer les Anglais pour se pousser dans la société.

En même temps que Quesnel vivait J. D. Mermet, ancien soldat dans un régiment de Suisses qui arriva au Canada pendant la guerre de 1812. Il écrivit un certain nombre de poèmes destinés à enflammer le patriotisme des Canadiens.

Un troisième écrivain de cette période fut Michel Bibaud, qui, lui, était né au Canada. Il publia en 1830 le premier recueil de poésie canadienne. Comme il était fonctionnaire du gouvernement, il dirigea ses satires non contre les abus de pouvoir, mais contre les vieux péchés de tous les temps, notamment contre la paresse. Ce qu'il a le plus en horreur est l'indolence intellectuelle. Ce groupe de Quesnel, Mermet et Bibaud, marque la fin de la première période de la littérature canadienne, la période des origines.

A partir de 1837, commence une renaissance due en grande partie à la personnalité et aux travaux stimulants de l'historien Garneau. Les premiers volumes de son "Histoire du Canada" parurent en 1845: c'était une piquante réplique au reproche de Lord Durham. La poésie canadienne en français commence réellement avec l'oeuvre d'Octave Crémazie. Toute sa vie un travailleur et un dévoreur de livres, Crémazie s'était imprégné de la poésie romantique française du XIXème siècle. Il a laissé quelque cent vingts pages de poésies. Il avait certainement le don poétique, celui de sentir et de communiquer son émotion. Mais il pensait que la littérature canadienne avait peu d'avenir à cause du manque de sympathie, d'encouragement et de critique qu'elle rencontrait. Il déplorait surtout l'impuissance des auteurs à se critiquer eux-mêmes.

"Jean Rivard" par Antoine Gérin Lajoie est un des ouvrages les plus remarquables de la littérature canadienne-française. Jean, le héros de l'histoire, est un jeune homme de dix-neuf ans, que la mort de son père a laissé le chef d'une famille de douze enfants. Après quelques hésitations sur le choix d'une carrière, il décide de devenir fermier. Il achète une ferme dans les cantons de l'Est, se fiance et va fonder Louiseville. Trois ans après il revient chercher Louise avec sa dot et son trousseau.

Ce roman décrit avec une grande intensité de vie l'existence d'un pionnier d'il y a soixante-quinze ans; on suit Jean pas à pas depuis le jour où il trace le premier sillon pour fonder son village, jusqu'à celui où, devenu citoyen prospère, il est élu député.

Un autre livre inspiré par l'historien Garneau est "Les Anciens Canadiens," par Philippe Aubert de Gaspé. Ce livre, écrit par l'auteur à l'âge de 76 ans, est extrêmement intéressant. Il contient les souvenirs de sa première jeunesse et une quantité de chansons que lui a léguées sa grand'mère morte en 1786, alors qu'il n'avait qu'un an et demi. Le canevas du livre est des plus simples, mais ce qui fait sa valeur est la description de la vie des premiers temps avant la conquête.

Louis-Honoré Fréchette est sans doute l'auteur qui occupe la plus large place dans la littérature canadienne-française. Né en 1839 dans la province de Québec, il prit, pendant de nombreuses années, une part active à la vie politique et littéraire du Canada. Il devint l'ami de Crémazie et était un assidu de son petit magasin de livres. De sa plume sont sortis plusieurs volumes de petits poèmes et aussi quelques drames. Deux de ses volumes furent honorés par l'Académie française. Son livre "La légende d'un peuple" est un recueil plus ou moins suivi de poèmes donnant un aperçu général de l'histoire canadienne. A la première page un prologue à la gloire de l'Amérique et l'épilogue est un hymne à la France.

En tant qu'historien, Fréchette avait trop d'esprit de parti, mais c'était un Canadien plein de patriotisme; son talent littéraire était réel, son émotion profonde et ses oeuvres méritent d'être connues de tous ses concitoyens.

Le Dr Kerr a terminé sa conférence par la lecture d'abord en français, puis dans une charmante traduction personnelle, d'un poème de Crémazie intitulé "Canada."

Cette conférence a vivement intéressé l'auditoire et l'a laissé convaincu, comme le conférencier lui-même, que l'étude de la littérature canadienne-française est, non pas un devoir patriotique, mais un plaisir véritable et attachant.

:*:

Arrestation d'un prince agitateur allemand

Essen. — Le prince Frédéric-Guillaume de Lippe, agitateur nationaliste, a été arrêté à Essen, par les autorités françaises, sous l'accusation d'être l'un des fauteurs de l'agitation contre les troupes franco-belges, dans la Ruhr.

Le prince a collaboré activement à la campagne allemande pour la conservation de la Haute-Silésie. Des documents trouvés dans sa chambre et confisqués par les Français prouvent qu'il est membre de l'ordre secret de la Swastika et de la fameuse société réactionnaire "Consul."

Le prince est arrivé dans la Ruhr, il y a quelques jours, en mission spéciale. Il a préconisé un programme de violence. Les nationalistes sont extraordinairement actifs depuis quelques jours. Ils tiennent des assemblées de protestations, font de la propagande parmi les grévistes et suscitent de nouvelles grèves. Les autorités d'occupation affirment que les nationalistes font tout en leur pouvoir pour entraver l'exécution du plan franco-belge pour la réorganisation de la Ruhr.

La Vie française et catholique dans la Saskatchewan

Rapport du Chef du Secrétariat de l'A. C. F. C. à la Convention de Prince-Albert

J'ai l'honneur de vous présenter le rapport des activités générales de notre Association depuis sa dernière convention, qui eut lieu à Gravelbourg les 7, 8 et 9 juillet 1920.

Le principal résultat de cette convention fut de placer devant les Franco-Canadiens de la Saskatchewan la question du collège classique français de la province. Grâce à l'initiative de M. l'abbé L. P. Gravel, secondé par ses concitoyens de Gravelbourg, et à la générosité de S. G. Mgr Mathieu, nous avions une institution d'enseignement secondaire destinée spécialement aux jeunes gens catholiques de langue française; mais elle était grevée d'une lourde dette et il restait à l'établir sur une base solide qui la mît à l'abri du danger et des incertitudes du lendemain.

Les délégués au congrès de Gravelbourg comprirent que l'Association ne pouvait se soustraire au devoir du moment et ils proposèrent une souscription de $50,000 payables en cinq années.

LA CAMPAGNE EN FAVEUR DU COLLEGE

Le 1er septembre, une réunion du Comité Exécutif et du Comité Fédéral avait lieu à Prince-Albert. Pour répondre au désir de S. G. Mgr Mathieu, il fut décidé que l'Association organiserait, au cours de l'hiver, une grande campagne de souscriptions couvrant tous les centres franco-canadiens de la Saskatchewan.

Mgr Z.-H. Marois, notre secrétaire général, entreprit immédiatement une vigoureuse campagne de presse dans le "Patriote" pour montrer l'importance et la nécessité de l'oeuvre du collège de Gravelbourg. Des tournées de conférences furent organisées à travers toute la province. Mgr Mathieu, Mgr Marois et le R. P. Adam visitèrent un grand nombre de paroisses du sud; M. Louis de Montarnal et M. Raymond Denis adressèrent la parole dans les principaux centres du nord.

Les cercles locaux et les Franco-Canadiens en particulier répondirent avec empressement aux sollicitations qui leur étaient faites. La plupart des centres atteignirent, quelques-uns même dépassèrent l'objectif qui leur avait été fixé. Dans les conditions très défavorables créés par la situation des affaires, le chiffre de $24,449, représentant le total des souscriptions recueillies par l'A. C. F. C. dans la province, fut un résultat très satisfaisant.

Sans doute ce n'était pas assez pour les besoins immédiats de l'oeuvre et Mgr Marois, continuant de se dévouer jusqu'au bout, dut aller demander leur aide à nos frères de la province de Québec. Grâce à la générosité de ces derniers, on put enfin réunir la somme suffisante pour régler la dette. Aujourd'hui la situation matérielle de notre collège classique est, sinon complètement assurée, du moins à l'abri des surprises du sort. Il est devenu la propriété des Révérends Pères Oblats et nous avons la certitude que sous leur direction éclairée et ferme, il ne déviera pas de l'idée patriotique qui a présidé à sa fondation.

L'A. C. F. C. peut se rendre le témoignage qu'elle a travaillé de son mieux à la consolidation de cette oeuvre et elle est particulièrement heureuse de voir le nom de notre archevêque attaché à une institution qui tient une si grande place dans on coeur.

ORGANISATION DE L'A. C. F. C.

En même temps que le Comité Exécutif décidait la campagne en faveur du collège de Gravelbourg, il nommait M. Raymond Denis organisateur général de l'A. C. F. C. Cette nomination fut le signal d'une vigoureuse campagne d'organisation. Au cours de l'hiver et du printemps, M. Denis se rendit dans presque tous les centres de la province, donnant des conférences et visitant les écoles. Au cours de cette période, notre Association eut une vie intense dont l'une des principales manifestations fut la convention régionale de Meyronne, les 21 et 22 décembre 1920.

Malheureusement notre organisateur tomba malade et dut interrompre ses tournées. La modicité de nos ressources ne nous permettait pas, d'ailleurs, de poursuivre plus longtemps une campagne pourtant si utile et si fructueuse.

L'abandon de la visite des cercles a naturellement ralenti le zèle chez un bon nombre d'entre eux. Plusieurs se sont maintenus vaillamment et ont continué d'exercer leur activité sous une forme ou sous une autre; mais dans beaucoup de cas il est assez difficile de tenir le cercle vivant sans le concours de conférenciers de l'extérieur, et nous sommes malheureusement dans l'impossibilité d'en fournir. C'est toujours le même problème qui se présente, plus pressant que jamais. Il nous faudrait presque constamment sur la route un homme qui serait le porte-parole de l'A. C. F. C., servirait de trait-d'union entre les cercles et le Comité Exécutif, propagerait à travers la province les doctrines et les mouvements de notre Association, visiterait nos écoles qui ont tant besoin de surveillance et d'encouragement. Nous nous sommes heurtés jusqu'ici à un double obstacle: la difficulté de trouver quelqu'un qualifié pour la position et libre d'y consacrer son temps; la difficulté non moins grande de subvenir aux frais de cet organisme indispensable. Après consultation avec les autorités des deux diocèses, le Comité Exécutif entrevoit cependant une solution qu'il espère fermement voir aboutir.

MGR PRUD'HOMME EVEQUE DE PRINCE-ALBERT ET SASKATOON

Presque au lendemain de la convention de Gravelbourg, le vénérable Mgr Pascal mourait en France, (juillet 1920), où il était allé dans l'espoir de refaire une santé déjà bien compromise. Sa disparition, en plongeant le diocèse de Prince-Albert dans le deuil, fut particulièrement sensible à l'élément français qui attendit avec un peu d'anxiété le choix de son successeur. Ce ne fut que onze mois plus tard, en juin 1921, que celui-ci fut nommé et tous les Franco-Canadiens saluèrent avec une grande joie l'élévation sur le trône épiscopal de S. G. Mgr Prud'homme. Leur satisfaction se manifesta d'une manière tangible qui ne laissait place à aucune équivoque. Notre Association, désirant offrir un cadeau au nouvel évêque, sollicita une cotisation à cet effet de tous les cercles de la province. Du sud et du nord on répondit si bien à notre appel, que l'objectif proposé fut de beaucoup et rapidement dépassé. Le fait mérite d'être noté, c'est l'unique fois dans l'histoire de l'A. C. F. C. qu'une souscription organisée sans nulle publicité remportait un succès aussi rapide et aussi complet.

Dès le moment de son élection, S. G. Mgr Prud'homme voulut bien manifester l'estime et l'intérêt qu'il portait à notre oeuvre. Depuis qu'il est au milieu de nous, il a maintes fois témoigné publiquement combien il était de tout coeur avec nous dans la poursuite du but général de notre Association et notre Comité Exécutif a reçu de lui de précieux encouragements dans la préparation de ce congrès. De ces faveurs nous lui gardons une sincère et bien vive gratitude.

LA CAMPAGNE NECESSAIRE

Le 22 février 1922 — il y aura un an demain —l'A. C. F. C. inaugurait une grande campagne en faveur du français dans le commerce et dans la vie sociale. Cette campagne se poursuivit sans interruption pendant cinq mois dans le "Patriote," qui publia un grand nombre de lettres d'adhésions pleines d'observations et d'aperçus originaux. Le mouvement suscita un vif intérêt dans l'Est et surtout dans les deux autres provinces de l'Ouest, qui s'associèrent à la Saskatchewan pour demander à notre langue la place qui lui est due dans le domaine des affaires.

Cette campagne produisit des résultats. Le premier fut de réveiller chez les nôtres le sentiment de la fierté et de leur rappeler le devoir envers leur langue. Cet état d'esprit, en se généralisant, ne devait pas tarder à triompher de certaines résistances et à émouvoir même les administrations publiques.

Dans la question des formules pour l'impôt sur le revenu, nous avons obtenu des succès marqués sur différents points, là où nous avons réclamé avec énergie et cohésion. Nul doute qu'avec une coopération encore plus active de la part des nôtres, cette année, tous les Franco-Canadiens, où qu'ils habitent, finiront par recevoir un questionnaire dans leur langue.

Dans le monde des affaires, les compagnies d'assurances semblent avoir été particulièrement touchées et quelques-unes se sont mises en mesure de délivrer des polices en français. D'autres n'ont pas donné suite à leur bonnes dispositions du moment, ce qui prouve que quelque chose reste à faire encore. Un certain nombre de grandes maisons de Winnipeg ont établi des départements français et invité leurs clients canadiens-français à correspondre avec elles dans leur propre langue. Le soin que ces maisons ont pris de nous mettre au courant de leur démarche nous autorise à y voir un résultat direct de notre campagne.

La question des enseignes, l'une des plus importantes, n'a pas été négligée. Grâce à la collaboration des secrétaires des cercles de l'A. C. F. C., nous avons réussi à dresser un état très complet de la situation dans chaque centre franco-canadien de la province. Nous savons maintenant sur quels points doivent porter plus particulièrement nos efforts. Des démarches ont déjà été faites, d'autres le seront en temps voulu pour obtenir que le français figure à côté de l'anglais aux vitrines des magasins et des bureaux. On ne peut espérer que tout se transforme en un clin d'oeil. L'essentiel est que le public s'intéresse à la chose, qu'il reconnaisse l'illogisme et l'inconvenance de l'enseigne unilingue. L'idée fera son chemin et finira par triompher.

LA TOURNEE LARRIEU

Au cours des mois de juin et juillet 1921, le Trio Larrieu fit une tournée à travers la Saskatchewan sous les auspices de l'A. C. F. C. Une quinzaine de concerts furent organisés dans nos principaux centres franco-canadiens et remportèrent un beau succès. Le passage des artistes français fut partout un événement national en même temps qu'artistique. Nos compatriotes apprécièrent beaucoup les chansons bretonnes et canadiennes de Larrieu, qui les transportaient au coeur des traditions de la France et du Canada. Ces artistes contribuèrent ainsi puissamment à entretenir et propager l'esprit de l'Association.

L'AFFAIRE DE L'ECOLE ETHIER

Un procès dans lequel se trouvèrent impliqués deux commissaires d'école de Domremy, accusés d'avoir laissé enseigner trop de français et de catéchisme, amena l'intervention de l'A. C. F. C. qui crut devoir prendre les frais à sa charge. Les commissaires, condamnés devant le juge de paix, furent acquittés en appel. Le coût de la défense s'éleva à $300. Cette somme fut recueillie au moyen de souscriptions volontaires parmi les cercles locaux et les particuliers.

Ces différentes manifestations de notre vie nationale au cours des deux ans et demi qui viennent de s'écouler montrent que si tout n'est pas parfait au point de vue de la vitalité des cercles, l'esprit de l'Association se maintient néanmoins chez la masse des nôtres et se traduit à l'occasion par des actes.

Depuis un bon moment déjà, notre président général, M. Emile Gravel, et notre aumônier général, le R. P. A.-F. Auclair, O.M.I., ont dû quitter la province pour aller refaire leur santé sous un climat plus tempéré. Nous regrettons vivement de ne pas les voir au milieu de nous en ce moment, comme leur éloignement est pour eux-mêmes un dur sacrifice; mais nous nous consolons à la pensée qu'ils seront bientôt de retour parmi nous, avec des forces renouvelées dont notre cause ne manquera pas de bénéficier largement.

Donatien Frémont,
Chef du Secrétariat.

:*:

Du blé de France

Paris. — Une dépêche de Dijon annonce que Mgr l'évêque de Dijon, conformément à la promesse qu'il a faite à une délégation de Canadiens français, lors de sa visite à Ottawa, en 1922, vient d'envoyer dans la capitale canadienne un sac de blé poussé sur les tombes des soldats canadiens en France.

Les Centres Franco-Canadiens

SERVICE SPECIAL DU "PATRIOTE DE L'OUEST"

SAINT-DENIS, Sask.

Température — Nous jouissons en ce moment d'une température idéale; les chemins sont plus praticables pour les voitures d'hiver, et ne le sont guère encore pour celles d'été. Qu'est-ce que cela veut dire?

En tout cas, économie de charbon et... de foin, et ces jours-ci, les petites économies comptent.

Achats de terre — Plusieurs terres ici sont à vendre à des prix très raisonnables. C'est le meilleur temps d'acheter et d'avoir de bons marchés. L'année prochaine plusieurs regretteront, j'en suis certain, de n'avoir pas su profiter de l'occasion. L'occasion n'a qu'un cheveu, comme chacun sait.

Deux familles nouvelles nous sont arrivées et sont à s'installer. Elles bénéficieront de l'imprudence de certains, et n'auront pas à regretter leur marché. Il y a de la place ici pour une dizaine de familles. Notre district est exclusivement canadien-français; nous avons trois écoles catholiques où le français est enseigné, magasin, église, curé résident.

Délégués — Nos délégués nous sont arrivés de la Convention de P. A. Ils ne regrettent pas leur voyage.

En entendant les rapports des délégués du Manitoba et de l'Alberta, qui nous parlaient du travail fait dans ces provinces pour grouper les nôtres afin de défendre nos droits scolaires, ils se disaient: "Après tout, nous ne sommes pas si mal organisés dans la Saskatchewan. Voilà plus de 10 ans que nous nous réunissons tous les ans pour voir les moyens de nous défendre. Notre Association n'aurait que réussi à ne pas nous laisser endormir dans l'indifférence, qu'elle aurait bien mérité du Canada français; elle a fait plus que cela.

Soyons prudents et pas de factions; car si la maison est divisée, elle tombera.

Écoles — Nos trois écoles ont rouvert leurs portes. Mlle Angers enseigne à l'école Dinelle, Mlle Gossen à l'école Saint-Denis, Mlle Lafortune à l'école Casavant. La réputation de nos trois maitresses d'école n'est pas à faire; toutes les trois sont des vétérans de l'enseignement dans l'Ouest. Nous espérons que parents et commissaires feront preuve de zèle avec les maitres pour que le bon ordre règne toujours dans nos écoles.

L'éducation et l'instruction valent ce qu'ils coûtent, et n'oublions pas aussi que l'oeuvre de la maîtresse est paralysée si les parents critiquent sans raison. "Mes petits sont mignons, disait l'Ourse". Il y a pas d'ourse à Saint-Denis.

Bavardage — Un savant pince-sans-rire a trouvé l'autre jour qu'un homme parlant en moyenne trois heures par jour était à même de fournir chaque semaine de la matière pour un volume in octavo de 400 pages.

Notez bien que ceci ne s'adresse qu'aux hommes. Quand il a fallu faire le calcul pour nos soeurs et mères, le brave savant a reculé et a dit que toutes les bibliothèques du monde ne suffiraient pas au calcul.

Je ne sais si notre curé a peur des statistiques de notre savant; toujours est-il qu'il nous annonçait dimanche, qu'il tâcherait d'écourter ses sermons, car il se serait aperçu, à une convention, que certains longs discours n'avaient pas l'air de plaire au public; pourtant la congrégation de Saint-Denis n'a pas l'air de dormir aux sermons de son curé, mais peut-être bien qu'il y a du vrai dans le dicton anglais, "parle short and sweet".

VONDA, Sask.

Mardi dernier nos délégués à la Convention de Prince-Albert nous rendaient compte de leurs impressions et aussi de leur attitude à cette Convention. Une réunion générale avait été convoquée à cet effet; et comme il est bien difficile de passer une soirée tout entière au travail, l'on avait mis au programme une partie de cartes et un procès intenté à l'un des membres pour infractions aux règlements.

MM. E. Dionne et R. Denis, parlant au nom des autres délégués nous firent assister aux phases principales de la Convention, analysèrent les discours les plus intéressants et nous suggérèrent les points pratiques qui font de cette Convention l'une des plus importantes encore tenues.

Comme le *Patriote* donne par ailleurs un compte rendu très détaillé de ce qui s'est passé durant ces trois jours de travail, nous n'avons pas l'intention d'ennuyer le lecteur en donnant nous-même un autre compte rendu.

Qu'il nous suffise de dire que l'assistance parut très satisfaite, et ne regretta pas d'avoir consenti des sacrifices pour envoyer des délégués.

La partie de cartes fut, comme de coutume, vivement contestée, et le seul regret énoncé fut que les heures marchaient trop vite.

M. Eug. Perreault gagna le premier prix pour hommes, tandis que Mme Léon Bussière bénéficiait du même honneur chez les dames.

Mlle Marie Cadotte, malgré toute sa bonne volonté, ne put que décrocher le prix de consolation pour dames, tandis que M. Omer Lepage obtenait la même faveur chez les hommes.

Le clou de la soirée fut sans contredit le procès que tous attendaient avec curiosité.

Le prévenu de bonne volonté, le très sympathique M. Pierre Blain, était accusé d'avoir fraudé à la partie de cartes précédente dans le but bien déterminé d'obtenir le prix de consolation.

Contre une pareille offense, il fallait sévir pour en prévenir la répétition ... fut ... M. Denis Desmarais fut, pour la circonstance, créé juge de la Cour, tandis que M. E. Paquette agissait comme greffier; et que MM. E. Dionne et R. Denis remplissaient les charges de procureur de la Couronne et d'avocat de la défense. MM. Roberge et E. Perreault faisaient de redoutables constables.

Le prévenu plaidant non coupable, il fallut procéder à l'audition des témoins, et MM. Dansereau, Roberge, M. Sirois, et J. Jordan, défilèrent à la barre. Questionnés et transquestionnés, les témoins firent de leur mieux pour dire la vérité, mais l'un d'entre eux fut accusé par le procureur de la Couronne de se parjurer et son arrestation immédiate fut demandée.

Le Procureur de la Couronne, dans son réquisitoire, demanda une peine exemplaire, presque la peine capitale, tandis que l'avocat de la défense reconnaissant que les faits étaient prouvés, demandait l'indulgence de la Cour, en se basant, dans une plaidoirie humoristique, sur l'irresponsabilité partielle du prévenu.

Après réplique de l'avocat de la Couronne qui demande la condamnation à la déportation, la Cour condamne le prévenu à 10 sous d'amende et aux frais du procès, se montant à 25 sous.

Les éclats de rire de toute l'assistance montrèrent que la plaisanterie avait été bien comprise et bien goûtée.

Nous eûmes ensuite le plaisir d'entendre Mlle Rose Loiselle qui nous donna "L'éternelle voix"; puis Mlle Rosée Dinelle qui, avec une voix magnifique, nous chanta "L'étendard étoilé". M. Philéas Lavoie qui, dans "Comme à 20 ans" semblait se rajeunir lui-même, et enfin Mme Laure Lepage dont le dévouement est toujours prêt, et qui, toujours accueillie avec plaisir, nous chanta "Les illusions".

En résumé, belle et bonne soirée qui fait honneur au cercle local de l'A.C.F.C., en faisant du bien, car elle rapproche les différents éléments de la population, en les obligeant à se mieux connaître, et facilite ainsi le travail national qui doit être basé sur l'union et la coopération de tous.

— C'est avec peine que la population de Vonda, apprenait dimanche matin la mort de Mme J. Doiron. Depuis plusieurs semaines déjà, Mme Doiron était gravement malade et les médecins avaient abandonné tout espoir de la sauver, mais l'on espérait contre toute espérance parce que l'on espère toujours ce que l'on désire. Hélas! dimanche matin l'on apprenait que la mort avait fait son oeuvre, et que là-haut la défunte attendait déjà ceux que sur la terre elle avait tant aimés. Prévenue depuis longtemps de ce qui devait arriver, Mme Doiron s'est préparée à la mort en chrétienne et elle termina une belle vie par une bonne mort.

La population toute entière tint à montrer sa sympathie à la famille en accompagnant le convoi à l'église et au cimetière. L'entente cordiale de toutes les races se fit autour de ce cercueil; Ruthènes, Anglais, Canadiens-français se pressaient dans notre église, bien trop petite pour contenir tout le monde.

Puisse cette chaude sympathie être un adoucissement à la douleur de ceux qui restent.

GRAVELBOURG, Sask.

A la gloire du sacerdoce — Mercredi le 21 février dernier, les élèves du Collège organisèrent une édifiante soirée intime en l'honneur de leurs trois dévoués professeurs, le Révérend Père A. Schimnowski, O.M.I., MM. les abbés A. Leclaire et J. Lussier, ordonnés prêtres il y a une couple de mois. La séance, composée de déclamations pieuses, de saynètes, de musique et de chants de circonstance, fut intéressante et distrayante. Ce fut une vraie soirée du souvenir et de la reconnaissance. Les Collégiens éprouvèrent un vif plaisir à présenter aux trois jubilaires, assis aux fauteuils d'honneur, une magnifique adresse, toute inspirée d'un saint respect pour la dignité sacerdotale et l'onctueuse gratitude pour leurs sympathiques professeurs; et se plurent à leur offrir de précieux cadeaux de fête. Au nom de ses deux confrères, l'abbé Adélard Leclaire, dans un discours plein d'à-propos, de sens surnaturel et d'affectueuse exubérance, répondit à l'adresse des élèves.

COUVENT DE JESUS-MARIE

L'incendie de plusieurs institutions catholiques à travers le Canada n'a pas été sans causer certaines alarmes parmi la population de notre ville.

Les religieuses de Jésus-Marie, voulant prendre toutes les précautions possibles pour protéger les enfants confiés à leurs soins, ont demandé au Gouvernement de la province de leur envoyer un inspecteur du département du feu et le Commissaire-en-chef, M. Arthur E. Fisher a dépêché à Gravelbourg l'Inspecteur Thos E. Heath chargé de faire un rapport. Ce rapport vient d'être reçu du Gouvernement et nous constatons avec satisfaction qu'il est des plus rassurants et de nature à dissiper toute crainte à l'égard de la sécurité des élèves et du personnel. Nous extrayons de ce rapport quelques passages qui suffiront à rassurer les plus pessimistes:

"Je trouve que la bâtisse du couvent est tenue en condition parfaite au point de vue du feu. Les Religieuses qui en ont la direction en ont une maîtrise absolue. Mon inspection m'a fait constater que tout ce qui est possible de faire pour prévenir l'incendie ou l'empêcher a été fait. On voit que l'architecte qui a tracé les plans de cet édifice avait présent à l'esprit la possibilité d'un incendie en pleine ... et s'est ... guidé en conséquence par cette idée. Il y a, enclavés entre des murs de brique solide, deux larges escaliers à l'épreuve du feu conduisant directement de l'étage supérieur au premier étage ou rez-de-chaussée et au soubassement. Ces deux escaliers donnent accès aux portes de dehors qui débouchent sur les cours de récréation; de telle façon qu'il est impossible qu'une congestion ou une obstruction se produise sur les paliers, dans une poussée vers les escaliers. Il y a aussi un veilleur de nuit qui fait la ronde toutes les heures. La question des échelles de sauvetage placées à l'extérieur m'a été posée par une des religieuses. Elle m'a demandé d'exprimer mon opinion à ce sujet. Après avoir examiné la bâtisse et constaté son genre et mode de construction, j'en suis venu à la conclusion que des échelles de sauvetge à l'extérieur ne sont pas nécessaires. En conséquence je n'en recommande pas l'érection.

En terminant mon rapport, je dois dire qu'après avoir *inspecté à fond cette bâtisse*, je ne puis voir aucune cause d'alarme ou de crainte. Elle est tenue propre et *exempte* de tout ce qui peut *donner prise au feu*. Même la chambre aux bouilloires ne peut être améliorée, le plafond étant en béton armé. Les escaliers sont entourés de murs en brique solide, les marches en ardoise et les rampes et les montants en fer. Trouvant des conditions telles qu'énumérées dans ce rapport, elles donnent cette conviction que absolument tout a été fait et prévu pour protéger toutes les personnes de la maison. Les parents ne doivent avoir aucune crainte au sujet de leurs enfants qui demeurent dans le couvent et si ces parents entretenaient quelque doute à cet égard, je leur conseillerais d'inspecter le couvent de la cave au grenier. Et quand ils auront fait cette inspection, je suis persuadé qu'ils rentreront chez eux avec la profonde conviction que leurs enfants sont logés dans des *quartiers parfaitement sûrs.*"

Ce rapport de l'Inspecteur du gouvernement de la Saskatchewan se passe de commentaires, tant il est clair et de nature aussi à rassurer tout le monde.

BILLIMUN, Sask.

— Le 12 février, à Oak Lake, Man. M. Jean Brière conduisait à l'autel Mlle Antoinette Vachon. Il est revenu ces jours-ci la mine très heureuse, avec sa charmante épouse. Nos voeux de bonheur les accompagnent sur le chemin de la vie.

— M. et Mme Jos. Brière étaient en visite à Meyronne dimanche dernier.

— M. Henri Beaudoin est revenu s'installer sur sa terre pour la bonne saison.

— Nous aurons la messe le 22 mars à St-Martin.

— Nous jouissons d'une température idéale, la neige fond comme au printemps.

SAINT-LOUIS, Sask.

Le bazar du Couvent s'est terminé aux petites heures du matin, le 28 février dernier. Les recettes sont de $1,366.00. Six candidates se sont disputé la palme: Mlles Alice Lefebvre et Edna Boucher pour la paroisse de St-Louis; Louisanna Gaudet et Marie-Louise Grenier pour Bellevue; et Jeanne Blondeau et Camille Guillet pour Domrémy. Mlle Lefebvre l'a emporté avec la somme de $370.00. Mlle Louisana Gaudet est arrivée seconde, le district de Hoey ayant contribué largement au succès de Mlle Lefebvre par sa soirée du 23 dernier. Puis la candidate victorieuse a tellement travaillé qu'elle n'a pu assister à son triomphe, elle a dû aller se reposer. Le bazar était des plus riches en objets de tout genre. Et nous sommes tout heureux de proclamer l'entrain, la parfaite cordialité et le délicieux esprit de famille qui a duré durant tout le bazar. Et comme tout le monde y a mis la main, il est bien impossible de donner des noms. Sans doute il s'en trouve toujours quelques-uns qui trouvent le moyen de se plus dévouer, mais encore pendant ce bazar ils étaient tellement nombreux que je ne voudrais pas faire des particularités, crainte de manquer de reconnaissance envers quelques-uns, quand nous en devons à tous.

Les bonnes Religieuses et le Curé sont on ne peut plus satisfaits et ensemble ils se font un devoir de remercier bien cordialement toutes ces âmes généreuses qui ont fait de cette entreprise un succès si inespéré en pareille circonstance.

LAC PELLETIER, Sask.

Décès — Vendredi le seize courant, s'éteignait pieusement dans le Seigneur Mme Napoléon Rémillard, née Bernadette Blouin. Après quelques jours de maladie, se sentant faiblir, le prêtre fut demandé. Elle eut la consolation de recevoir les derniers sacrements, si réconfortants pour le malade et si consolants pour les parents. Elle laisse son époux et trois enfants: une petite fille, du nom de Juliette, âgée de 6 ans; deux garçons, Léopold, 5 ans; Cléophas, 3 ans.

Le lendemain, Mlle Délia Trottier, âgée de 15 ans et demi, fut aussi enlevée à l'affection des siens. Lui survivent: son père P. B. Trottier et quatre frères.

Avait lieu aussi en notre église la semaine précédente, un service solennel chanté pour le repos de l'âme de l'Honorable Juge Monette, frère de M. J. N. Monette, de cette paroisse.

Le *Patriote et les* paroissiens du Lac Pelletier s'unissent pour présenter leurs plus sincères condoléances aux familles en deuil.

Malades — Il y a en ce moment beaucoup de maladies. Des familles entières sont retenues à la maison ou alitées, souffrant de la grippe.

A l'hôpital — M. Joseph Pelletier, octogénaire, est à l'hôpital de Swift Current depuis quelques jours, dangereusement malade.

Mme Henri Pellerin a passé quatre semaines à l'hôpital des Soeurs Grises de Régina, où elle a subi deux opérations des plus dangereuses, sa guérison est certaine maintenant, car elle se porte tout à fait bien depuis son retour chez elle.

Délégués — Ont été nommés pour représenter nos deux districts scolaires: MM. Her. Sylvain et Aquita St-Jacques. Notre Curé n'a pu les accompagner à cause des deux décès qui sont survenus si soudainement.

Froid — Notre thermomètre a enregistré ces jours derniers 37 degrés au-dessous de zéro.

LE PAS, Man.

Dimanche dernier, nous avions l'avantage d'avoir au milieu de nous des visiteurs distingués dans la personne de MM. les abbés Sabourin, chancelier de l'Archidiocèse de St-Boniface, et Normandeau, prêtre-colonisateur pour le Manitoba. Ces derniers, de retour de la Convention de Prince-Albert, durent fourcher à Hudson Bay Junction, en route pour Le Pas, sur l'invitation aussi pressante que cordiale de Sa Grandeur Mgr O. Charlebois qui les accompagnait.

La grand'messe fut donc chantée par l'abbé Normandeau et le sermon fut donné par l'abbé Sabourin sur les droits scolaires et les devoirs des parents. Dans un exposé clair et précis, le prédicateur fit ressortir les inconséquences déplorables qu'entraîne la violation de ces droits naturel, divin, légal de l'enseignement: il termina par une démonstration éloquente, forte, vivante des devoirs qu'ont les parents envers leurs enfants, devoirs qu'ils doivent remplir en toute occasion au point de vue de la justice et de la conscience.

Le soir, à la salle paroissiale, sous la présidence de Sa Grandeur, la population de langue française s'était donné rendez-vous. Le R.P. Vézina présenta l'abbé Normandeau, le conférencier, en termes délicats et appropriés.

Comme ouverture, les trois soeurs Pouliot chantèrent "Montez toujours" du R.P. Lalande, harmonisé par Larrieu.

La première partie de la conférence roula sur la langue, gardienne de la foi, le tout illustré d'exemples vivants et vécus.

Une déclamation très bien rendue, par le jeune R. Calérier intitulée: "Je me souviens".

Puis ce fut le tour de M. l'abbé Sabourin qui prouva, par la première partie de sa conférence, la véracité de la formule, la langue, gardienne de la foi.

En un deuxième point, le conférencier démontra qu'il ne fallait pas seulement conserver sa langue, mais aussi le sol de ce pays. Après avoir donné une définition exacte du vrai patriotisme, il illustre, par des faits tirés de notre histoire nationale, ce que nos ancêtres pensaient du patriotisme et la manière dont ils le comprenaient. De là il tire la conclusion que nous, leurs descendants, nous devons être à la hauteur de notre tâche, que nous ne devons pas dégénérer, mais que tout au moins nous devons conserver intactes ces belles traditions de langue, de foi, de race, d'attachement au sol du pays.

Puis après un magnifique duo de piano par Mlles Smith, Sa Grandeur remercie les visiteurs de leurs bons conseils, que l'on ne manquera pas de suivre et de mettre en pratique à l'avenir.

Le chant "O Canada" termina cette petite soirée qui avait réuni toute la population canadienne-française du Pas.

Courses de chiens — Comme les journaux de langue anglaise l'ont annoncé avec grands titres de réclame, M. W. Morgan, du Pas, a encore remporté le premier prix cette année, ce qui lui donne droit par conséquent à la coupe offerte par P. Burns. Une foule considérable s'était amenée d'un peu partout pour assister à la défaite des nombreux concurrents plutôt qu'à la victoire du seul gagnant, M. Morgan. On nous assure qu'au delà de $5000 ont été collectés pour l'organisation des fêtes locales.

Le conseil de ville du Pas avait préparé une magnifique réception aux visiteurs; deux arcs de triomphe avaient été érigés sur la rue principale, d'immenses pavillons, des estrades, des tentes à chiens, tout un attirail, un vrai pow-wow quoi, où chacun avait droit de cité, de vote, de pari, une vraie démocratie en miniature dans "ces régions qui apparaissent dans un lointain de misère, figées dans leurs glaces et leurs sombres forêts."

Un grand bal fut donné, va sans dire, une mascarade en règle où des reines blanches et pures comme la neige s'offraient à l'admiration de la foule dans des costumes superbes de goût et de réalisme local.

MONTMARTRE, Sask.

— Le Club de Curling, conduit par M. A. Leblanc, a remporté les premiers prix de la compétition, ainsi que la coupe. L'équipe Chs. Ecarnot est arrivée bonne seconde. Nos félicitations.

— L.-Ph. Côté et E. Demers ont été absents une semaine pour assister à la convention de Prince-Albert.

— La parade sur la patinoire organisée par M. Paul Bilodeau a été un succès et plusieurs prix ont été distribués par les juges.

— M. A. Painchaud ayant quitté l'emploi de la Security Lumber Co., va bientôt ouvrir un magasin de quincaillerie dans l'ancien local de F. Caron.

— Une partie de paniers est annoncée pour le 11 mars dans le soubassement de l'église.

— Les amateurs sont à préparer une couple de comédies pour le printemps.

— M. Antony Hipfener a fait l'acquisition d'un radio et pourra se récréer à volonté chez lui. C'est le premier établi à Montmartre.

— Mgr Grandbois, de Régina, était de passage ici dimanche le 4 mars.

— M. et Mme Abraham Boivin sont partis pour aller résider en Californie.

— Les litiges importants entre M. Ernest O'Shaughnessy et la Banque Union et M. F. Coupal et une compagnie de puits de Régina ont été tous deux réglés à l'amiable en dehors de la cour.

— M. Camille de Deker a loué sa terre à M. Oscar Vanelst et viendra résider au village.

— MM. J. B. Ferraton et B. Coupal ont acheté les terrains du C. N. R. qui entourent le village.

BIG RIVER, Sask.

Bon! voici nos pêcheurs de retour et tout le monde est content: les femmes de revoir leurs maris, les maris de revoir leurs femmes, les enfants de revoir papa, et pourquoi aussi ne pas dire le curé de revoir ses paroissiens.

Le beau temps, dit la chanson, "amène les amants à l'assemblée". Ici, il fait sortir toutes nos fermières; il parait que l'autre jour, le hasard l'a voulu, il y a eu rassemblement au village. C'était mesdames H. Gallant, A. Gallant, H. Corbeil, N. Clément, D. Thériault, J. Lamothe, P. Béliste, L. Levesque, F. Doucette, et les autres. Ah! le joli caquet de nos Canadiennes! et ça parle de poupons, car il y en a!!

Une espèce d'abruti, — disons le mot, — a failli tuer le Rév. Frère Auguste, de Beauval, en le frappant avec un cheval lancé à fond de train.

Et nos courses de chiens! venez voir ça un peu les 7 et 8 courant.

Prince-Albert

— Hier, S. G. Mgr Prud'homme a chanté une messe de Requiem pour le repos de l'âme du R. P. Grandin, O.M.I., mort récemment à Paris.

— M. l'abbé Caron, chancelier du diocèse, en convalescence à Duck Lake, a passé quelques jours à Prince-Albert cette semaine. Il se remet lentement et devra prendre encor du repos avant de pouvoir se livrer au travail.

— M. J.-E. Morrier, président de l'A. C. F. C., est parti hier pour Régina. Il représentera l'Association à la convention des catholiques allemands de la province qui a lieu aujourd'hui et demain. De concert avec M. Georges Hébert, de Gravelbourg, il présentera en même temps à l'honorable Latta, ministre de l'éducation, les résolutions des commissaires d'école à la Convention de Prince-Albert.

— Le R. P. Blank, S.J., du Campion College de Régina, a prêché une retraite aux élèves de l'Académie de Sion. Dimanche dernier il a donné le sermon à la cathédrale en français et en anglais.

— Nous avons le plaisir de saluer l'arrivée dans le diocèse de deux nouveaux prêtres: M. l'abbé J. A. Gagnon et M. l'abbé O. Valiquette. Tous les deux viennent de Montréal.

— Les chambres de commerce du Nord-Est de la Saskatchewan ont tenu leur première assemblée annuelle lundi, à l'Hôtel de Ville. Il y avait des délégués de Melfort, Kinistino, Star City, Beatty, Birch Hills, Rassdon et Jordan River. Les délégués des deux derniers districts étaient MM. W. Lussier et Robert England.

— Mlle Annette Houle, de Saint-Isidore de Bellevue, qui a passé quelque temps chez sa soeur Mme Pfeiffer, est retournée dans sa famille vendredi dernier.

— Melle Edith Zoellr..., de Prince-Albert, a gagné la coupe et la médaille d'or au concours provincial d'éloquence qui a eu lieu à Moose Jaw. Elle a parlé devant 2,500 personnes sur "l'influence des hommes de génie." C'est une jeune fille de seize ans.

Nouvelle extension du pénitencier

On a annoncé ... parlement fédéral que le gouvernement ... acheter de nouvelles terres pour le pénitencier de Prince-Albert. La population de l'institution a augmenté depuis un an par suite du transfert de prisonniers de Kingston et d'Edmonton.

Le gouverneur W. J. MacLeod dit que cet agrandissement de la ferme est en vue de l'élevage des animaux de race que l'on se propose d'y faire. On espère pouvoir ajouter 500 acres à la propriété actuelle, ce qui en portera le total à 1,500 acres.

Mort d'un vétéran du district de Prince-Albert

... Mitchell, l'un des premiers colons du district de Prince-Albert, qui s'était établi à Duck Lake en 1882, trois ans avant la rebellion du Nord-Ouest, vient de mourir à Victoria. Il était bien connu dans toute la région.

M. Mitchell, bien que non catholique, avait encouragé la fondation de notre journal à Duck Lake et il était l'un des actionnaires de la Bonne Presse.

Nouvelles de partout

OTTAWA — La date de l'élection partielle dans la division de Moose Jaw, qui se trouve sans représentant à la Chambre de Communes, depuis la décision contre M. R.-M. Johnston, a été fixée au 10 avril. La mise en nomination aura lieu le 27 mars.

MONTREAL — Mgr Piette, depuis quelques mois vicaire général du diocèse, vient d'être nommé recteur de l'Université de Montréal. M. le chanoine Deschamps, curé de Sainte-Brigide, succède à Mgr Piette dans ses fonctions de vicaire général.

WINDSOR, Ont. — Albert F. Healy, libéral, a été élu député fédéral de North Essex pour succéder au ministre défunt W. C. Kennedy. Il a obtenu une majorité de près de 1,500 sur son adversaire conservateur, le lieutenant-colonel S. C. Robinson.

OTTAWA. — La valeur moyenne des terres occupées au Canada pour l'année 1922 est de $44 par acre. Elle était de $40 en 1921, $48 en 1920 et $35 en 1915. La valeur moyenne est plus élevée en Colombie Anglaise, où elle atteint le chiffre de $120 par acre. Pour les autres provinces, elle varie de $64 dans l'Ontario à $24 dans l'Alberta.

MADRID.—Dans un discours sensationnel prononcé à l'inauguration de la nouvelle bibliothèque des Beaux-Arts, le roi Alphonse a démenti formellement les rumeurs de la possibilité de son abdication.

REGINA. — La lieutenant-colonel James McAra, de Régina, a été réélu président des vétérans de la Saskatchewan et le lieutenant-colonel Fred. O'Leary, de Prince-Albert, a été élu président.

VANCOUVER. — Le célèbre Joseph Martin vient de mourir à Vancouver à l'âge de 70 ans. Il était connu par ses luttes politiques au Manitoba, en Colombie Anglaise et en Angleterre.

Préparatifs de Fête Nationale

On réunira en congrès à Montréal des représentants de toute la famille française d'Amérique

Montréal — La célébration de la fête nationale aura cette année un éclat exceptionnel et en même temps un caractère pratique dont on attend d'heureux résultats. On projette de réunir en congrès des représentants de toute la famille française d'Amérique. C'est la première fois qu'une tentative de ce genre coïncide avec la Saint-Jean-Baptiste.

Le 8 mars prochain, la Société Saint-Jean-Baptiste tient un congrès général où l'on dressera en détail le programme de cette manifestation. Les 42 succursales de la Société et les congrès régionaux prendront une part très active à cette réunion préliminaire. On y fera aussi l'élection des officiers. S'il faut en croire les rumeurs, M. Victor Morin, le président de la Société, prendrait cette année sa retraite.

Les 22 et 23 juin, auront lieu, au Monument national, les séances du Congrès de la Survivance française en Amérique. La Société convoquera des représentants de tous les centres franco-américains et canadiens.

Le 24, une grand'messe sera chantée en plein air, au pied du mont Royal, au parc Mance. Ce sera une manifestation grandiose. De chaque paroisse, il y aura un défilé vers l'autel temporaire.

Pour l'après-midi du 24 on organise un "pageant" historique représentant la visite de Jacques Cartier à la bourgade d'Hochelaga. Ce grand spectacle avec costumes du temps se déroulera au parc Mance où l'on construira un simulacre de bourgade indienne.

On sait que Maisonneuve débarqua à la Pointe-à-Callières, à l'endroit où s'élève aujourd'hui l'immeuble de la douane, au pied de la rue McGill. Le fort érigé sur la pointe était souvent menacé par les eaux, à la débâcle. Maisonneuve fit un jour le voeu que si les eaux ne pénétraient pas dans le fort, il irait lui-même planter une croix sur la montagne, en la portant sur son dos. Les eaux devinrent dociles. Maisonneuve remplit son voeu. Accompagné d'un petit groupe de colons, il ... la croix à un endroit ... plus tard ... de pèlerinage ...

Cette année, la Société nationale commémorera ce geste de foi du fondateur. Elle érigera à l'endroit même où Maisonneuve planta sa croix, une immense croix de 80 pieds de haut. Cette croix sera illuminée toute l'année. C'est le 24 au soir, qu'aura lieu le dévoilement et la bénédiction de ce monument. Un feu d'artifice sera tiré au pied de la croix.

Les Français occupent de nouveaux points en Allemagne

... — Les troupes françaises ... en dehors de la tête de pont de Mayence et occupé de ... petites sections de territoire allemand. Elles ont saisi trois ateliers de réparation de chemins de fer à Darmstadt, qui est juste au bord de la tête de pont.

Les ports de Mannheim et Karlsruhe, respectivement à 40 et 70 milles au sud de Mayence, ont aussi été occupés. Ces ports ont été occupés à la suite de cas de sabotage sur les chemins de fer et les canaux en Rhénanie et dans la Ruhr.

Puissants amis de la France, aux Etats-Unis

Paris. — La presse parisienne signale avec plaisir les témoignages de sympathie donnés par les Etats-Unis, messages qui se multiplient continuellement. La cause de la France est bien comprise par une bonne partie de la population américaine. Cette cause, qui est fondée sur la justice et la logique, a été embrassée avec enthousiasme par une multitude de Yankees sachant mettre de côté les préjugés mesquins. Le correspondant des "Débats," à Washington, écrivait, ces jours derniers: "Le peuple américain n'a jamais entretenu de sentiments aussi amicaux envers la France que depuis l'occupation de la Ruhr qui a rappelé aux Américains les régions sinistrées que les Allemands n'ont rien fait pour restaurer."

A LIRE

Voici quelques livres qui doivent être dans votre bibliothèque et que peut vous fournir le Secrétariat de l'A.C.F.C.

L'APPEL DE LA RACE, roman, par Alonié de Lestres. Prix: $1.00.

PELERINS DE ROME, par Ernest Bilodeau. Prix: 0.80.

LES PARENTS, L'EGLISE ET L'ETAT DANS LEURS RAPPORTS AVEC L'ECOLE, par l'abbé J. Ad. Sabourin, D.D. Prix: 0.15.

EN FACE DE LA PERSECUTION SCOLAIRE AU MANITOBA, par le même. Prix: 0.20.

L'AMITIE FRANCAISE D'AMERIQUE, par l'abbé Lionel Groulx. Prix: 0.10.

LA LANGUE GARDIENNE DE LA FOI, par Henri Bourassa. Prix: 0,25.

LES LANGUES ET LES NATIONALITES AU CANADA, par Un Sauvage. Prix: 0,25.

REFRAINS DE CHEZ NOUS, 1ère série, Prix: 0.10.

REFRAINS CANADIENS, 2ème série, Prix: 0.10.

Adresser les commandes au Secrétariat de l'A.C.F.C., *Le Patriote de l'Ouest*, Prince-Albert, Sask.

La cause de Bernadette

Mgr Chantelus, évêque de Nevers, où la petite bergère a son tombeau, rapporte de Rome d'excellentes nouvelles de la cause de la vénérable Bernadette. La S. Congrégation doit l'examiner en 1923, probablement au mois d'avril. Il est même possible qu'elle soit l'objet d'un second examen, à la fin de la même année. Deux decrets doivent précéder la béatification: celui de l'héroïcité des vertus, et celui de l'approbation des miracles. Quelle joie quand la confidente de l'Immaculée et la voyante de Lourdes sera placée sur les autels! Nos lecteurs voudront bien s'unir aux diocèses de Lourdes et de Nevers et aux inombrables dévots de la Sainte Vierge pour hâter par leurs prières l'avancement de cette cause qui, tout en étant si française, est cependant mondiale.

PRUD'HOMME, Sask.

Dimanche, 18, nous avions le bonheur d'avoir au milieu de nous M. l'abbé Sabourin, chancelier de l'Archevêché de St-Boniface. A la grand'messe, il nous a fait un éloquent sermon sur " les Vocations". Ses paroles ont été écoutées avec un religieux silence. Puissent-elles y avoir découvert quelques heureuses vocations, parmi la jeunesse de notre paroisse!

Le soir, conférence sur les Ecoles du Manitoba. La salle était comble. Cette Conférence de M. l'abbé Sabourin nous a fait connaître la triste position qu'occupent les catholiques Manitobains. Ici nous devons nous considérer comme privilégiés, nos principales écoles publiques étant sous la direction des bonnes Soeurs

Deux autres écoles de Prud'homme ont de jeunes instituteurs canadiens-français catholiques, MM. Lamontagne et M. Rompré, tous deux nouvellement arrivés de l'Ecole Normale.

— Notre paroisse a été largement représentée à la Convention de Prince-Albert. M. le Curé, MM. Aimé Marcotte, Amédée Painchaud, Dr Lavoie, Théod. Grimard, commissaires, MM. Charles Masson, Thos. Levesque, Alphège Gouin y assistaient.

VERWOOD, Sask.

Le retour — Notre curé est de retour après une absence de quelques semaines dans l'Est du Canada. Sa santé s'est améliorée et il a repris sa besogne coutumière.

Maître-Autel — Le Maître-Autel sera complété pour la fête de Pâques. Il fera certainement honneur aux donateurs dont nous mentionnerons les noms plus tard.

Chemin de la croix — Notre église s'est enrichie d'un magnifique chemin de la croix en relief, grâce aux âmes généreuses suivantes: MM. C. Dessennes, V. H. Sanders, M. Héroux, J. Shauenberg, M. Poirier, L. Johnson, Fr Morrisson, A. Labossière A, Robillard, Bellefleur et fils, les Chevaliers de Colomb, Mmes C. Dessennes et L. Johnson. Grand merci à ces donateurs et donatrices.

Statue de Ste-Anne — Mme Jos. Forest, présidente des Dames de Ste-Anne, a fait don à la paroisse d'une belle statue de la bonne Ste-Anne. Mme la présidente mérite des félicitations.

Anges Adorateurs — Les anges adorateurs qui ornent le nouveau Maître-Autel ont été donnés par Messieurs Lamontagne, de Joeville.

Fermes — Plusieurs belles fermes sont mises en vente. Tout acheteur sérieux ayant $2.000 comptant ou plus est assuré de faire d'excellents achats...et on ne peut plus avantageux. On peut toujours s'adresser à MM. V. H. Sanders et Nadeau, ou à M. le curé, pour plus amples informations.

Baptêmes — 24 février: Joseph Jean-Paul, fils de M. et Mme Albert Robillard. Parrain: M. Joseph Robillard, marraine: Albina Charbonneau; 25 février: Marie-Anna Edma, enfant de M. et Mme Frank Bellefleur; Parrain: M. Albert Péloquin, représenté par M. F.-X. Bellefleur; marraine: Edra Lalonde, représentée par Mme F.-X. Bellefleur. Marie-Annette, fille de M. et Mme J. D. O. Cayer; Parrain et marraine: M. et Mme W. Cayer.

Décès — Le 24 février, M. et Mme Robillard avaient la douleur de perdre leur bébé qui avait été baptisé le jour même. L'inhumation eut lieu dans le cimetière de Lourdes, le 26 février. Nos vives sympathies à la famille éprouvée.

Malades — Plusieurs familles ont la visite de la grippe. Aucun cas grave cependant n'est encore signalé.

Marché aux grains de Winnipeg

Blé. — Nord No. 1, 1.10 3-4; Nord No. 2, 1.08 3-4; Nord No. 3, 1.05; No. 4, 1.00 1-2; No. 5, 94; No. 6, 87; fourrage, 77 1-2; voie, 1.11.

Avoine — No. 2 C.W., 48; No. 3 C. W. et fourrage extra 1, 43; fourrage No. 1, 42; fourrage No. 2, 40 3-8; rejetée, 39 1-2; voie, 48.

Orge — No. 3 C.W., 54 3-8; No. 4 C.W., 50 1-3; rejetée et fourrage, 46 1-2; voie, 54 1-2.

Lin — No. 1 N.W.C., 2.36 3-8; No. 2 C.W., 2.31 3-8; No. 3 C.W. et rejeté, 2.09 3-8; voie, 2.36 3-8.

Seigle — No. 2 C.W., 77 3-4.

Marché aux animaux de Winnipeg

Bons bouvillons de boucherie, jusqu'à $6; moyens, $5.25 à $5.75; bonnes génisses, $4; moyennes, $3 à $3.-75; animaux maigres, $3.50 à $4.50; pour les moyens, $4.75 à $5; pour les meilleurs; moutons de bonne qualité jusqu'à $7; agneaux jusqu'à $11. Porcs de choix, $9.50.

Marché au grain de Prince-Albert

Blé — No. 1, 91c; No. 2, 88c; No. 3, 86c; No. 4, 80c; No. 5, 75c.

PETITES ANNONCES

ON DEMANDE pour l'arrondissement scolaire de Ste-Marthe No. 1546 une institutrice bilingue, catholique, diplômée pour la Saskatchewan. Ouverture le 15 mars ou 1er avril, pour 9 mois d'enseignement. S'adresser à F. Hudon, sec.-trés. Ste-Marthe, via Rocanville, Sask. 54-p

JEUNE HOMME MARIE demande position chez fermier pour le 1er avril au plus tard. Adresser les offres sous initiales R. G., au *Patriote de l'Ouest.* 50-53

ARGENT PERDU — Un porte-monnaie en cuir brun contenant environ $20.00, a été perdu entre les écuries Lacerte et Laidlaw. Remettre au *Patriote de l'Ouest*, casier 2. 2P

REMERCIEMENTS A ST-JOSEPH pour faveurs obtenues avec promesse de publier. A. L. 1P

HOMME MARIE, sans enfant, demande à conduire un tracteur. Bonne expérience, peut faire toutes les réparations. Dire salaire payé, adressez les offres au Patriote de l'Ouest, casier 2. 2P

ON DEMANDE — Une bonne servante canadienne pour tenir une maison de fermier ayant trois enfants de 5 1-2, 3 et 2 ans. Bon salaire. S'adresser à M. l'abbé Fortin, Lac Pelletier, Sask. 53-56

A VENDRE — Charrue Oliver à tracteur, 4 versoirs à cassage. N'a cassé que 300 acres. S'adresser à boite 20, Montmartre, Sask. 1-5p

A VENDRE — Une demi-section, 100 acres en culture, 2 maisons, deux écuries, une grange à foin, grainerie, étable, hangar, bois de chauffage. A VENDRE également, cheval de 4 ans, percheron enregistré pur sang, 1600 lbs. S'adresser à Alfred Lupien, Périgord, Sask. 1-3P

A VENDRE OU A LOUER — De suite une section de terre d'un seul lot, avec maison d'habitation, de grandes étables, graineries et eau en abondance, entièrement clôturée. S'adresser à M. Jos. Marchildon, Whitechekan, ou pour plus amples renseignements à E. Bastide, 8738, 76 av., Edmonton South. 1-6

A VENDRE — D'urgence, en plein centre canadien-français, entièrement de langue française, et possédant un pensionnat dirigé par des religieuses, une propriété composée de deux lots, une maison et une écurie; l'emplacement conviendrait également à un commerçant. S'adresser à M. Denizet, Willow Bunch, Sask. 50-53

ON DEMANDE — Couple marié pour sacristie et léger travail, femme pour cuisine; bonne cuisinière seule acceptée. Bons gages et logement très confortable. Donner références et s'adresser à casier 2, "Le Patriote de l'Ouest. 1

INSTITUTRICE DEMANDEE pour district scolaire Newville 610. Diplôme de 2ème classe. Ecole ouvre le 1er mars. Logis à même l'école. S'adresser à M. A. St-Jacques, secrétaire, Lac Pelletier,

ON DEMANDE — de bons hommes ne désirant pas mourir tout de suite, pour assurer leur vie à des conditions très avantageuses dans *La Sauvegarde.*

HOMME MARIE connaissant les deux langues demande emploi dans un magasin général. Expérience et excellentes références. S'adresser à casier 2, *Le Patriote de l'Ouest* 53 P

ON DEMANDE — Pour l'école de Bellevue, une institutrice catholique qualifiée. Diplôme 2ème ou 3ème classe, pouvant enseigner français et anglais; pour 9 mois calendrier; école près de l'église. Salaire $100.00 par mois. S'adresser à Hildège Gaudet, Sec., Garonne, Sask. 54P

INSTITUTEUR, six ans d'expérience dans Montréal, possédant brevet pour écoles académiques françaises, élémentaires anglaises, obtenu Ecole Normale, Québec; bonnes références; demande emploi comme instituteur. S'adresser à Joseph Dionne, 742, Montana, Montréal. 54P

INSTITUTEUR OU INSTITUTRICE demandé pour le district scolaire La Marseillaise, No. 3327, pouvant enseigner français et anglais, possédant certificat de 3ème classe ou 2ème pour la province. Ecole ouvre immédiatement. Dire salaire désiré. S'adresser à Albert Marchildon, sec.-trés., Zenon Park, Sask. 53 P

ON DEMANDE UNE SERVANTE pour aider aux soins généraux du ménage. S'adresser à Mme H. Quintal, Zealandia, Sask. 55-p

A VENDRE — Ferme de 320 acres, terre excellente, à 5 milles de Gravelbourg. Bonne maison, puits, etc., 2 milles de l'école. Pour prix et conditions, s'adresser à la Banque de Toronto, Gravelbourg, Sask. 50-54

MENAGERE DEMANDEE pour fermier, veuf ayant petit garçon de 6 ans. Maison confortable. S'adresser à M. P. H. Tremblay, Argo, Sask. 54P.

ON DEMANDE A LOUER — Dans le district de Prince-Albert, un quart ou une demi-section de terre, avec ou sans roulant. S'adresser au *Patriote.*

ON DEMANDE DES HOMMES QUI désirent des positions qui leur donneront de $25 à $50 par semaine. Nous pouvons vous assurer une position permanente, comme nous avons une grande demande pour mécaniciens compétents de garage, ingénieurs, experts en piles et en électricité, vulcaniseurs, etc. Il y a aussi des centaines de demandes pour chauffeurs de camions et de taxis. Si vous voulez apprendre, nous promettons de vous rendre compétents en très peu de temps. Classes de jour et du soir. Entrainement scientifique pratique garanti. Demandez notre catalogue fourni gratuitement et notre proposition spéciale. Hemphill Auto & Engeneering Schools 119 20th st. E. Saskatoon.
Nous avons des instructeurs français dans nos écoles. 36—

REPRESENTANTS DEMANDES — Une des plus importantes manufactures du Canada dans les habits pour hommes désire s'assurer les services d'un certain nombre de représentants dans l'Ouest canadien pour vendre directement au consommateur des habits de toute première qualité à prix raisonnables.

Aucune demande ne sera considérée à moins que le candidat ne puisse fournir de bonnes références et des garanties sérieuses de solvabilité.

Un représentant sérieux et actif devrait se faire au moins $50.00 de salaire par semaine. En faisant sa demande, on est prié de mentionner le territoire qu'on pourrait couvrir. Pour détails s'adresser à: Albert J. Beland, 1552 Mance, Montréal, Qué. 47—

A VENDRE — Ferme de 160 acres dont 110 en culture, terrain de première classe. Bonne eau, bonne maison, bons bâtiments. Située à 2 milles du village de Marcelin. Pour plus amples informations, s'adresser à Boite 111, Marcelin, Sask. 53P

A VENDRE — Une demi-section toute clôturée, près de Prince-Albert. Foin et eau en abondance, bonnes bâtisses près de l'église et de l'école, à un quart de mille d'un embranchement de chemin de fer. S'adresser boite 2, *Le Patriote de l'Ouest.*

ON DEMANDE TRAVAIL LEGER propre et permanent à l'intérieur. Salaire, $25 à $50 par semaine. D'après notre système, vous pourez gagner tout en apprenant le métier de barbier. Nous fournissons les outils. Positions garanties et nous vous aidons à ouvrir votre salon de toilette. Expérience pas nécessaire, l'apprentissage ne dure pas longtemps. Demandez notre catalogue et notre proposition spéciale. Hemphill Barber College 119 20th St. E. Saskatoon.
Nous avons des instructeurs français dans nos écoles. 36—

UN QUART DE SECTION à vendre, 6 milles de St-Walburg; terre noire, bonne maison très confortable, écurie, grainerie. A vendre aussi tout le matériel de culture, chevaux, vaches. Acheteur pourra prendre possession immédiate. Prix: $2,400.00, $500.00 comptant. S'adresser à Charles Lambin, Charlotte, Sask. 53P

INSTITUTRICE CATHOLIQUE demandée pour Périgord, district scolaire 850. Certificat de 2ème classe préféré. Devra enseigner le français. Salaire: $100.00 par mois, augmentation possible. Ecole ouvrira le plus tôt possible. S'adresser à W. R. Miller, sec.-trés., Périgord, Sask. 52-55

ON DEMANDE — Emploi dans presbytère. Références sur demande. S'adresser par lettre à Mme Vve Marie Dozois, Morinville, Alberta. 54P

GRANDE VENTE A L'ENCAN

DE CHEVAUX, BETAIL, POULES, MACHINES ARATOIRES ET FOURNITURES DE MAISON, ETC. Chez Madame Joseph Verbouse et M. Sedlar, Carré S. O. ¼ S. 13-46, 5 O. du 3ème Méridien, deux milles au sud de Leask.

Mardi le 13 mars prochain

La vente commence à 11 heures. Repas gratuit à midi.

PAUL COLLEAUX, Encanteur

Procès Burlesque et Concert

PAR LE CLUB DES JEUNES GENS

ce soir à 8 heures

DANS LA SALLE PAROISSIALE

Pièce comique, chants, declamations, etc.

ENTREE - - - 50c

Feuilleton du Patriote de l'Ouest.

LES ANCIENS CANADIENS

par

Philippe Aubert de Gaspé

Publié avec l'autorisation de la Librairie Beauchemin, propriétaire des droits d'auteur de cet ouvrage.

No. 31

— Oui, monsieur, et je suis sa femme; mon mari ne doit pas retarder à revenir du champ avec une charretée de gerbes de blé; je vais envoyer un de mes enfants pour le hâter de revenir.

— Rien ne presse, madame; mon intention en venant ici est de vous donner des nouvelles d'un M. Arché de Locheill, que vous avez connu autrefois: peut-être l'avez- vous oublié.

Madame Dumais se rapprocha de l'étranger, l'examina pendant quelque temps en silence, et dit:

— Il y a assurément une ressemblance; vous êtes, sans doute, un de ses parents? Oublier M. Arché! Oh! ne dites pas qu'il nous croit capables d'une telle ingratitude. Ne savez-vous donc pas qu'il s'est exposé à une mort presque certaine pour sauver la vie de mon mari, que nous prions tous les jours le bon Dieu de le conserver, d'étendre ses bénédictions sur notre bienfaiteur? Oublier M. Arché! vous m'affligez beaucoup, monsieur.

De Locheill était attendri. Il prit sur ses genoux la petite Louise, âgée de sept ans, la plus jeune des enfants de Dumais, et lui dit en la caressant:

— Et toi, ma belle petite, connais-tu M. Arché?

— Je ne l'ai jamais vu, dit l'enfant, mais nous faisons tous les jours une prière pour lui.

— Quelle est cette prière? reprit Arché.

"Mon Dieu, répandez vos bénédic-"tions sur M. Arché, qui a sauvé la vie à papa, s'il vit encore; et s'il "est mort, donnez-lui votre saint paradis."

De Locheill continua à s'entretenir avec madame Dumais jusqu'à ce que celle-ci, entendant la voix de son mari près de la grange, courut lui dire qu'un étranger l'attendait à la maison pour lui donner des nouvelles de M. Arché, Dumais qui se préparait à décharger sa charrette, jeta sa fourche, et ne fit qu'un saut de la grange à la maison. Il faisait déjà brun, quand il entra, pour l'empêcher de distinguer les traits de l'étranger.

— Vous êtes le bienvenu, lui dit-il en le saluant, vous qui m'apportez des nouvelles d'un homme qui m'est si cher.

— Vous êtes sans doute le sergent Dumais? dit de Locheill.

— Et vous M. Arché! s'écria Dumais en se jetant dans ses bras: croyez-vous que je puisse oublier la voix qui me criait "courage". lorsque j'étais suspendu au-dessus de l'abîme, cette même voix que j'ai entendue tant de fois pendant ma maladie?

— Mon cher Dumais,, reprit Arché vers la fin de la veillée, je suis venu vous demander un grand service.

— Un service! fit Dumais; serais-je assez heureux, moi pauvre cultivateur, pour être utile à un gentilhomme comme vous? Ce serait le plus beau jour de ma vie.

— Eh bien! Dumais, il ne dépendra que de vous de me rendre la santé: tel que vous me voyez, je suis malade, plus malade que vous ne pensez.

— En effet, dit Dumais, vous êtes pâle et plus triste qu'autrefois. Qu'avez-vous, mon Dieu?

— Avez-vous entendu parler, repartit de Locheill, d'une maladie, à laquelle les Anglais sont très sujets, et que l'on appelle le *spleen* ou diable bleu?

— Non, fit Dumais; j'ai connu plusieurs de vos Anglais, qui, soit dit sans vous offenser, paraissaient avoir le diable au corps, mais je les aurais crus, ces diables, d'une couleur plus foncée.

Arché se prit à rire.

— Ce que l'on appelle, mon cher Dumais, diable bleu, chez nous, est ce que vous autres Canadiens appelez peine d'esprit.

— Je comprends maintenant, dit Dumais; mais qu'un homme comme vous, qui a tout à souhait, qui possède tant d'esprit, et tant de ressources pour chasser les mauvaises pensées, puisse s'amuser à vos diables bleus, c'est ce qui me surpasse.

— Mon cher Dumais, reprit Arché, je pourrais vous répondre que chacun a ses peines dans le monde, même ceux qui paraissent les plus heureux; qu'il me suffise de vous dire que c'est maladie chez moi, et que je compte sur vous pour m'en guérir.

— Commandez-moi, M. Arché, je suis à vous le jour comme la nuit.

— J'ai essayé de tout, continua Arché: l'étude, les travaux littéraires; j'étais mieux le jour, mais mes nuits étaient sans sommeil; et, si j'avais même la chance de dormir, je me réveillais aussi malheureux qu'auparavant. J'ai pensé qu'un fort travail manuel pourrait seul me guérir, et qu'après une journée de fort labeur, je goûterais un sommeil réparateur qui m'est refusé depuis longtemps.

— C'est vrai cela, dit Dumais: quand un homme a bien travaillé le jour, je le défie d'avoir des insomnies; mais où voulez-vous en venir, et en quoi serais-je assez heureux pour vous aider?

— C'est de vous, mon cher Dumais, que j'attends ma guérison. Mais écoutez-moi sans m'interrompre, et je vais vous faire part de mes projets. Je suis maintenant riche, très riche, et voici mon principe: puisque la Providence m'a donné des richesses que je ne devais jamais espérer, je dois en employer une partie à faire le bien. Il y a, dans cette paroisse et dans les environs, une immense étendue de terre en friche, soit à vendre, soit à concéder. Mon dessein est d'en acquérir une quantité considérable, et non seulement d'en surveiller le défrichement, mais d'y travailler moi-même: vous savez que j'ai les bras bons; et j'en ferais bien autant que les autres.

— Connu, fit Dumais.

— Il y a beaucoup de pauvres gens, continua Arché, qui seront trop heureux de trouver de l'ouvrage, surtout en leur donnant le plus haut salaire. Vous comprenez, Dumais, que je ne pourrai seul suffire à tout, et qu'il me faut un aide: que ferais-je d'ailleurs le soir, sous la tente et pendant le mauvais temps, sans un ami pour me tenir compagnie? C'est alors que le chagrin me tuerait.

— Partons dès demain, s'écria Dumais, et allons visiter les plus beaux lots, que je connais au reste déjà assez bien.

— Merci, dit Arché en lui serrant la main. Mais qui prendra soin de votre ferme pendant vos fréquentes absences?

— Soyez sans inquiétude là-dessus, monsieur: ma femme seule pourrait y suffire, quand bien même elle n'aurait pas son frère, vieux garçon qui vit avec nous: jamais ma terre n'a souffert de mes absences. Que voulez-vous, c'est comme un mal, j'ai toujours, moi, préféré le mousquet à la charrue. Ma femme me tance de temps en temps à ce sujet; mais, à la fin, nous n'en sommes pas pires amis.

— Savez-vous, dit Arché, que voilà sur le bord de la rivière, près de ce bosquet d'érables, le plus charmant site que je connaisse pour y construire une maison. La vôtre est vieille: nous allons en bâtir une assez grande pour nous loger tous. Je me charge de ce soin, à condition que j'aurai le droit d'en occuper la moitié, ma vie durant; et, à ma mort, ma foi, le tout vous appartiendra. J'ai fait voeu de rester garçon.

— Les hommes comme vous, fit Dumais, sont trop rares: il serait cruel que la race vint à s'en éteindre. Mais je commence à comprendre qu'au lieu de songer à vous, c'est à moi et à ma famille que vous pensez, et que c'est nous que vous voulez enrichir.

— Parlons maintenant à coeur ouvert, reprit Arché; je n'ai de vrais amis dans le monde que la famille d'Haberville et la vôtre.

— Merci, monsieur, dit Dumais, de nous mettre sur la même ligne, nous pauvres cultivateurs, que cette noble et illustre famille.

— Je ne considère dans les hommes, repartit de Locheill, que leurs vertus et leurs bonnes qualités. Certes, j'aime et respecte la noblesse; ce qui ne n'empêche pas d'aimer et respecter tous les hommes estimables, et de leur rendre la justice qu'ils méritent. Mon intention est de vous donner le quart de ma fortune.

— Ah! monsieur, s'écria Dumais.

—Ecoutez-moi bien, mon ami. Un gentilhomme ne ment jamais. Lorsque je vous ai dit que j'avais ce que vous appelez des peines d'esprit, je vous ai dit la vérité. J'ai trouvé le remède contre cette affreuse maladie: beaucoup d'occupations et de travail manuel; et ensuite faire du bien à ceux que j'aime. Mon intention est donc de vous donner, de mon vivant, un quart de ma fortune; gare à vous, Dumais: je suis persévérant et entêté comme un Ecossais que je suis; si vous me chicanez, au lieu d'un quart, je suis homme à vous en donner la moitié. Mais pour parler sérieusement, mon cher Dumais, vous me rendriez très malheureux si vous me refusiez.

— S'il en est ainsi, monsieur, dit Dumais avec des larmes dans la voix, j'accepte vos dons, que j'aurais d'ailleurs mauvaise grâce de refuser d'un homme comme vous.

Laissons de Locheill s'occuper activement d'enrichir Dumais, et retournons à nos autres amis.

Le bon gentilhomme, presque centenaire, ne vécut qu'un an après l'arrivée de Jules. Il mourut entouré de ses amis, après avoir été l'objet des soins les plus touchants de Blanche et de son frère, pendant un mois que dura sa maladie. Quelques moments avant son décès, il pria Jules d'ouvrir la fenêtre de sa chambre, et jetant un regard éteint du côté de la petite rivière qui coulait paisiblement devant sa porte, il lui dit:

— C'est là, mon ami; c'est à l'ombre de ce noyer que je t'ai fait le récit de mes malheurs; c'est là que je t'ai donné des conseils dictés par l'expérience que donne la vieillesse. Je meurs content, car je vois que tu en as profité. Emporte, après ma mort, ce petit bougeoir: en te rappelant les longues insomnies dont il a été témoin dans ma chambre solitaire, il te rapellera aussi les conseils que je t'ai donnés, s'ils pouvaient sortir de ta mémoire.

— Quant à toi, mon cher et fidèle André, continua M. d'Egmont, c'est avec bien du regret que je te laisse sur cette terre, où tu as partagé tous mes chagrins. Tu seras bien seul et isolé après ma mort! Tu m'as promis de passer le reste de tes jours avec la famille d'Haberville: elle aura le plus grand soin de ta vieillesse. Tu sais qu'après ton décès les pauvres seront nos héritiers.

— Mon cher maître, dit Francoeur en sanglotant, les pauvres n'attendront pas longtemps leur héritage.

Le bon gentilhomme, après avoir fait les adieux les plus tendres à tous ses amis, s'adressant au curé, le pria de réciter les prières des agonisants. Et à ces paroles: "Par-"tez, âme chrétienne, au nom du Dieu tout-puissant qui vous a créée," il rendit le dernier soupir. Sterne aurait dit: "L'ange régistrateur de "la chancellerie des cieux versa une "larme sur les erreurs de sa jeunes-"se, et les effaça pour toujours." Les anges sont plus compatissants que les hommes, qui n'oublient ni ne pardonnent les fautes d'autrui!

André Francoeur fut frappé de paralysie lorsqu'on descendit le corps de son maître dans sa dernière demeure, et ne lui survécut que trois semaines.

Lorsque Jules avait dit à sa soeur: "Si j'aimais une Anglaise, et qu'elle "voulût accepter ma main, je l'é-"pouserais sans plus de répugnan-"ce qu'une de mes compatriotes," elle était loin alors de soupçonner les vraies intentions de son frère. Jules, en effet, pendant la traversée de l'Atlantique, avait fait connaissance d'une jeune demoiselle anglaise d'une grande beauté, Jules, autre Saint-Preux, lui avait donné d'autres leçons que celles de la langue et de grammaire française, pendant un trajet qui dura deux mois. Il avait d'ailleurs montré son bon goût: la jeune fille, outre sa beauté ravissante, possédait toutes les qualités qui peuvent inspirer une passion vive et sincère.

Enfin, tous les obstacles levés, toutes les difficultés surmontées par les deux familles, Jules épousa l'année suivante la blonde fille d'Albion, qui sut bien vite gagner le coeur de tous ceux qui l'entouraient.

Mon oncle Raoul, toujours rancunier au souvenir de la jambe que les Anglais lui avaient cassée dans l'Acadie, mais trop bien élevé pour manquer aux convenances, se renfermait d'abord, quand il voulait jurer à l'aise contre les compatriotes de sa belle nièce; mais, entièrement subjugué au bout d'un mois par les prévenances et l'amabilité de la charmante jeune femme, il supprima tout à coup ses jurons, au grand bénéfice de son âme et des oreilles pieuses qu'il scandalisait.

(à suivre)

Les Anciens Canadiens, *par Philippe Aubert de Gaspé. En vente à la librairie Beauchemin, Montréal au prix d'une piastre le volume broché.*

:*:

Liste des délégués officiels des commissions scolaires à la Convention de Prince-Albert

1—Gustave Mercereau, St-Jean-Baptiste, No. 27, Titanic.
2—Théo. Grimard, Buffers Lake, No. 2489, Prud'homme.
3—N. Bonthoux, St-Jean-Baptiste, No. 27, Titanic.
4—Geo. Martin, Anchor, No. 3533, Willow-Bunch.
5—S. Béliveau, Anchor, No. 3533, Willow-Bunch.
6—A. Bouvier, Kremer, No. 2822, Meyronne.
7—A. Marcotte, Vester, No. 1457, Prud'homme.
8—A. Painchaud, Vester, No. 1457, Prud'homme.
9—Dr Lavoie, Vester, No. 1457, Prud'homme.
10—F. X. Chaput, Vonda-Ecole Séparée, No. 18, Vonda.
11—Omer Demers, Debden, No. 3394 Debden.
12—Narcisse Cyr, Debden, No. 3394, Debden.
13— Ed. Nobert, St-Denis, No. 3166, St-Denis.
14—E. Pelletier, Dinelle Hill, No. 1196, St-Denis.
15—Ed. Beaulac, Ormeaux, No. 2943 Ormeaux.
16—Alf. Lalonde, Montague Lake, No. 1409, St-Victor.
17—Jean Hamon, Aussant, No. 2373, Gravelbourg.
18—Et. Gareau, Gaudet, No. 742, Garonne.
19—O. R. Leblanc, Bellevue, No. 33, Bellevue.
20—H. Gaudet, Bellevue, No. 33, Bellevue.
21—C. Denis, Casavant, No. 3127, Vonda.
22—Eug. Duret, Ormeaux, No. 3051, Ormeaux.
23—Herman Jutras, Sitkala, No. 23, Willow-Bunch.
24—N. R. Parkes, Sitkala, No. 23, Willow-Bunch.
25—N. R. Parkes, Kabrud, No. 3001, Willow-Bunch.
26—John Pelletier, Pelletier, No. 2652, Gravelbourg.
27—G. Hébert, Gravelbourg, No. 2244, Gravelbourg.
28—J. L. Guay, Gravelbourg, No. 2244, Gravelbourg.
29—Abbé L. Gravel, Gravelbourg, N. 2244, Gravelbourg.
30—Yves Rollon, St-Brieux, No. 1463, St-Brieux.
31—E. Grezaud, Duck Lake, No. 8, Duck Lake.
32—M. Courchène, Duck Lake, No. 8, Duck Lake.
33—C. Kleine, Duck Lake, No. 8, Duck Lake.
34—P. Pelletier, La Plaine, No. 871, Duck Lake.
35—J. J. Boileau, Mathieu, No. 7, Laflèche.
36—V. Colvez, White Star, No. 550, White Star.
37—A. St-Jacques, Neville, 610, Neville, Lac Pelletier.
38—H. Sylvain, Lac Pelletier, No. 2224, Lac Pelletier.
39—S. Perpète, St-Hubert, No. 2770, St-Hubert.
40—P. Fallourd, St-Hubert, No. 2770 St-Hubert.
41—F. Saulnier, Lefort, No. 2412,
42—Abbé J. Bois, Meyronne, No. 2412, Meyronne.
43—Abbé H. Kugener, St-Olivier, No. 12, Radville.
44—Abbé Kugener, Bourassa, No. 1869, Radville.
45—Abbé Kugener, Reims, No. 1869, Radville.
46—J. I. Moquin, Hight Région, No. 3112, Gravelbourg.
47—S. Major, Grierson, No. 3112, Vonda.
48—Abbé J. Moussette, Montague Lake, No. 1409, St-Victor.
49—Bourassa, L'Acadie, No. 290, Dalewiew.
50—Abbé Ferland, St-Edmond, No. 884, St-Antoine.
51—A. Pellerin, Albertville, No. 3420, Albertville.
52—J. A. Painchaud, Albertville, No. 3420, Albertville.
53—L. Carrier, Albertville No. 3420, Albertville.
54—H. Carignan, N. D. d'Auvergne, No. 2369, Ponteix.
55—J. Marchand, Piché, No. 2391, Gravelbourg.
56—H. Stringer, Royer, No. 4384, Ponteix.
57—R. Denis, Vonda, No. 18, Vonda.
58—J. E. Gouin, Knaptan, No. 3177, Prud'homme.
59—J.J. Boileau, Emilbury, No. 3421 Prud'homme.
60—J. O. Michaud, St-Jean-Baptiste de la Salle, No. 2580, Delmas.
61—J. A. Roy, St-Jean-Baptiste de la Salle, No. 2580, Delmas.
62—J. O. Michaud, St-Jean-Baptiste de la Salle, No. 2580, Delmas.
63—Alp. Prince, St-Vital, No. 11, Battleford.
64—L. Chaland, Lavigne, No. 2324, Vaun.
65—Art. Bourgeault, Marcelin, Marcelin.
66—A. Marchildon, La Marseillaise, Zénon Park.
67—F. Soucy, Arborfield, No. 2785, Arborfield.
68—R. Courteau, Arborfield, No. 2785, Arborfield.
69—F. F. Soucy, Goyer, No. 3276, Zénon Park.
70—M. Dubé, Périgord, No. 3276, Périgord.
71—J. I. Brûlé, Emilbury, No. 3421, Albertville.
72—Abbé M. Mourey, St-Vital, Battleford.
73—Abbé Jullion, St-Hippolyte, St-Hippolyte.
74—Aug. Hudon, La Marseillaise, Zénon Park.
75—J. A. Motut, Hoey, No. 3861, Hoey.
76—L. Schmidt, St-Louis, No. 14, St-Louis.
77—L. Schmidt, St-Louis, No. 14, St-Louis.
78—Alp. Jullion, Nadon, No. 1664, St-Hippolyte.
79—Jean Boucher, Lecoq, No. 3663, Lecoq.
80—L. Gaudet, Ethier, No. 1834, Domremy.
81—Julien Georget, Domremy, No. 398, Domremy.
82—F. Béland, Domremy, No. 398, Domremy.
83—H. Guigon, Argonne, No. 398, Hoey.

ENCOURAGEZ LES ANNONCEURS DU "PATRIOTE"

Les Centres Franco-Canadiens

SERVICE SPECIAL DU "PATRIOTE DE L'OUEST"

MORINVILLE, Alta.

— Le 21 janvier, baptême de Marie-Cécile, enfant de M. et Mme Augustin Bitto. Parrain et marraine: M. et Mme L.-A. Bourque.

Le 14 février, baptême de Marie-Marguerite-Rita, enfant de M. et Mme Ferdinand Tailleur. Parrain et Marraine: M. et Mme Narcisse Fortier.

— Le 16 février avait lieu le service et la sépulture de Mme D. Pirtot, née Céline Beaujoux. La défunte était âgée de 55 ans. M. le Curé a chanté le service; les porteurs étaient MM. Frs Pirtot, Adrien Sabourin, J. Pinsonneault et Pierre Dupuis.

— MM. Albert Roy, Henri Ethier et J. Perras ont été élus échevins sans opposition. Quant à l'élection à la mairie, la lutte s'est faite entre M. Amédée Brochu, sortant de charge et M. John Trottier. M. Brochu l'a emporté par une majorité de 36.

— Etaient de passage au presbytère la semaine dernière: le Rév. P. Lacoste, O.M.I. professeur de théologie au Scholasticat. M. l'abbé Lepage, curé de l'Immaculée-Conception, et M. l'abbé Cadoux, curé de Plamondon.

— La paroisse vient de perdre son doyen en la personne de M. Antoine Coulombe, qui est décédé mercredi dernier à l'âge de 88 ans. Le défunt laisse pour pleurer sa perte, son épouse, qui est la soeur de M. Tancrède Gibeault, une fille, Mme M. Courchesne, de St-Albert et un fils M. Albert Coulombe, du village.

Le service a été chanté vendredi matin par M. le Curé, au milieu d'un grand concours de parents et d'amis.

Les porteurs étaient MM. M. Courchesne et A. Granger, ses gendres, B. Croisetière et A. Riopel.

Jeudi, sépulture de Marie-Thérèse-Laurette, enfant de M. et Mme Douglas Gauthier. Elle était âgée de un mois quatre jours.

— M. le Curé est allé en ville pour assister au service chanté à St-Joachim pour le repos de l'âme du Rév. P. Grandin, O. M. I. C'est lui qui a prononcé en français l'éloge funèbre du défunt.

— Vendredi matin mourait à Cardiff Mme Tom Powers. Elle laisse, outre son époux, quatre petits enfants.

— On nous apprend que M. Josaphat Tailleur, qui a subi une grave opération à l'Hôpital Général d'Edmonton, est en pleine convalescence et reviendra bientôt dans sa famille.

— Le 23 février, baptême de Marie-Laure-Lucienne, fille de M. et Mme Arthur Roy. Parrain et marraine: M. et Mme Evariste Chouchaen.

—:*:—

GRAVELBOURG, Sask.

Chronique du Collège

Généreux bienfaiteurs — Grâce à la générosité de bienfaiteurs insignes, notre Collège a le privilège de posséder, depuis quelques jours, d'élégants et magnifiques "costumes de fanfare". C'est une acquisition dont nos jeunes musiciens sont heureux et enchantés. Plus que jamais, ils sont épris de saint enthousiasme pour s'entrainer dans la science de l'art musical, et pour devenir des instrumentistes émérites. C'est bonne fortune, puisqu'au témoignage des anciens, les harmonies de la musique forment le bon goût, élèvent l'âme, entretiennent la gaieté, adoucissent les tempéraments et contribuent à l'épanouissement de la saine éducation. Il nous est singulièrement agréable d'exprimer ici notre entière reconnaissance aux bienfaiteurs qui nous ont aidé de leurs deniers à solder les frais d'achat de ces jolis uniformes. Qu'il nous soit permis de faire une mention toute spéciale et d'offrir des remerciements particuliers à Mme André Boucher et les membres de sa famille dévouée, Mme André Boucher, Mme Philippe Bédard et Mlle Blanche Boucher, qui, avec un dévouement sans bornes ont accompli gratuitement, par sympathie pour notre Collège français, tout le travail de confection de ces habits. A ceux de nos amis qui se plairaient à joindre leur nom à la liste de nos généreux bienfaiteurs, nous faisons un appel réitéré à leur bienveillance, les assurant que les moindres contributions seront toujours accueillies avec la plus vive gratitude.

A l'honneur — Notre Collège français de la Saskatchewan a été à l'honneur au récent Congrès franco-Canadien de Prince-Albert. En effet, le Comité d'organisation avait aimablement confié la délicate mission de donner le sermon de circonstance de la messe pontificale au Révérend Père Josaphat Magnan, O.M.I., recteur de notre Collège, et sollicité en surplus de sa part un discours spécial sur notre oeuvre d'éducation patriotique et religieuse, pour la séance d'étude de la seconde soirée de la Convention. Nous sommes vraiment flattés de la place d'honneur accordée à notre Collège naissant au programme de ces assises nationales, et nous sommes heureux d'en exprimer notre reconnaissance aux bienveillants organisateurs du Congrès.

Retraites paroissiales — Samedi le 17 février dernier, le R. P. Joseph Poulet, O.M.I. nous quittait temporairement pour toute la saison quadragésimale. Il inaugurait la prédication d'une série de retraites paroissiales dans la Saskatchewan et le Manitoba. Nos voeux sincères et nos chaleureux souhaits accompagnent le dévoué et sympathique missionnaire: il peut compter sur le secours de nos humbles prières pour le succès de sa campagne de retraites et l'accomplissement de ses rudes travaux d'évangélisation.

Daigne le Maître de la moisson bénir ses pieux labeurs, et, sous la rosée de la grâce, faire fructifier dans les âmes la semence des divins enseignements, jetée aux champs mystiques de l'apostolat par l'envoyé du Seigneur.

COUVENT DE JESUS-MARIE

Soirée récréative

Première soirée — Nous avons eu la bonne fortune d'assister à trois séances récréatives, données par les élèves du Couvent, dans la salle St-Jean-Baptiste les soirs du 4, du 5 et du 6 février.

Voici le programme de la première soirée:

1. — Vive la Canadienne, choeur.
2. — Le phonographe enchanté, Laurina et Alice Lambert.
3. — Sans Chagrin, chansonnette, Cécile Bourgeois.
4. — Annie's and Willie's prayer, récitation, Eloïse Hanlan.
5. — Le médecin malgré lui, Molière, 2 scènes.
6. — Les Traineaux, choeur des élèves.
7. — Poses Esthétiques.
8. — Intermède, Lunch.
9. — Par le petit doigt, Duo, Th. Botrel, Hilda St-Germain, Mme Botrel, Alice Lambert.
10. — Un voyage d'agrément.
    Scène comique en un acte
    Jeannette, Caroline Michaud.
    Victoire, Irène Chouinard.
    Mathurine, Claire Béchard.
    Marianne, Alice Piché.
    Suzon, Jacqueline Gravel.

Finale — Bonsoir, mes amis, bonsoir, choeur des élèves.

Deuxième Soirée

1. — Vive la Canadienne, choeur des élèves.
2. — L'huître et les plaideurs, fable, J. Leblanc, Alice Lefèbvre et aurore Aussant.
3. — L'hirondelle et le papillon, Duo, Blanche Forcier et Caroline Michaud.
4. — L'auberge pauvre, récitation, Alice Lambert.
5. — Sérénade à la lune, chanson comique, Iva Smith.
6. — Une visite chez le dentiste, récitation, Irène Chouinard.
7. — Moi, je suis fou de mon pays, P. Desjardins, S. J., choeur des élèves.
8. — The French maid and the Phonograph.
    Farce en un acte
    Mrs Green, Lena Dombousky, her daugthers: Flossie, Mollie; Iva Smith, Eloïse Hanlan.
    Lottie Avers, Flossie's fashionable friend, Marguerite McGovern.
    Madame Renard, marchande de phonos, Salomée Roy.
    Flossie's friends: Gladys, Pauline; Eveline Harrold, Mary Deebrt.
    Antoinette and Bridget, French and Irish maid, Dorothy Estey.
9. — Oiseaux des bois, choeur des élèves.

Troisième Soirée

1. — Le baptême de la poupée, choeur des petits.
2. — Les trois puristes, monologue, Cécile Huel.
3. — The Brown paper parcel.
    Farce en un acte
    Miss Arabella Brown, Iva Smith.
    Miss Angelina Brown, Mary McGovern.
4. — La dernière bûche, choeur.
5. — Le peintre et le cordonnier, récitation, Béatrice Gravel.
6. — Les trois petits garçons, Duo, Lorina et Alice Lambert.
7. — La voix des meubles.
    Scène comique
    Lisbeth, servante dans un pensionnat, Caroline Michaud.
    Gervaise, élève, Blanche Forcier.
    Renée, élève, Claire Béchard.
8. — On a souvent besoin d'un plus petit que soi.
    Comédie enfantine en deux actes
    Jeanne, Cécile Bourgeois.
    Maurice, Jeannette Leblanc.
    Simonet, Geneviève Leblanc.
    Tiennette, Lucienne Potvin.
9. — L'écho malin, chansonnette, Blanche Forcier.
10. — On a souvent besoin d'un plus petit que soi. 2ème acte.

Finale, O Canada, choeur.

Il est difficile de donner une appréciation détaillée de chaque numéro, comme on dit aujourd'hui en style de théâtre. Même en France, dans tous les concerts et les spectacles que nous appelons en Amérique "vaudeville", tout marche par numéro. On affiche, bien en vue près du rideau, un numéro qui a son correspondant dans le programme. Vous n'avez qu'à y référer et vous apprendrez ce dont il s'agit dans le numéro affiché. Je me bornerai donc à donner une appréciation d'ensemble. Ce sera plus court, donc moins fastidieux.

Tout d'abord, disons qu'il est étonnant, autant qu'admirable, de voir des jeunes filles — qui suivent le cours régulier du Ministère de l'Instruction Publique, dont le programme est tellement chargé qu'il ne laisse pas ou peu de loisirs — organiser toute une série de récitations, monologues ou dialogues; de choeurs, chansons et chansonnettes; de pièces comiques ou tragiques et qui ont charmé autant qu'amusé un nombreux auditoire trois soirs de suite. Or, c'est en marge de ce programme des études bêtement surchargé que tous les numéros de ces trois séances ont été préparés. Toutes celles qui ont pris part à ces trois soirées, ainsi que les maîtresses qui les ont dirigées, ont fait preuve de dévouement, de courage autant que de talent. Il faut du courage, en effet, pour apprendre la langue française, même au Canada, lorsque tout lui est hostile. Que de jeunes filles, des grades VIII à XXII, et qui se préparent à l'Ecole Normale, jouent, récitent ou chantent avec une parfaite maitrise d'elles-mêmes, soit en français soit en anglais, nous l'apprécions volontiers à son juste mérite, mais que de toutes petites bonnes femmes, pas plus hautes que ça, viennent nous débiter leur rôle, avec un accent des plus purs et un aplomb conscient de son savoir, voilà ce qui étonne et donne une idée du travail accompli et de la constance apportée par les Religieuses et leurs élèves.

Des petites Canadiennes françaises sont arrivées au Couvent de Gravelbourg ne sachant pas un traître mot de français et aujourd'hui le parlent avec une correction et une diction parfaite. C'est un plaisir de les entendre. Que les alarmistes, les utilitaristes n'aillent pas croire que les élèves n'apprennent pas l'anglais pour tout cela. Le Ministre de l'Instruction Publique, l'Hon. M. Latta, a déclaré dans un discours public, prononcé à Gravelbourg le 17 juin 1922, à l'occasion de l'Exposition Scolaire de l'Inspectorat, que durant ses 24 années d'expérience acquise dans l'enseignement, soit comme instituteur, inspecteur ou ministre, il n'avait pas rencontré d'école supérieure à celle de Gravelbourg, dirigée par les Religieuses de Jésus-Marie. Déjà, les quelques institutrices bilingues sorties du Couvent de Gravelbourg se font remarquer par la bonne tenue de leurs écoles et l'efficacité de leur enseignement. Les choeurs, fort bien exercés, observent toutes les nuances; rien ne cloche, tout est enlevé avec mesure et entrain. Les récitations, monologues ou dialogues, soit en français ou en anglais, ont été marqués au coin de la correction dans la diction, dans l'intonation et dans l'accent. C'est ce qui en fait le charme.

Les pièces comiques ont été interprétées avec beaucoup de naturel. Pas de rôle chargé ou exagéré. Un comique de bon aloi, sans trivialité, défaut dans lequel tombent souvent acteurs et actrices qui ont le souci de plaire au populo amateur de la grosse farce plutôt que des comiques distingués et discrets.

Le clou de la soirée a été le Duo: "Par le petit doigt" chanté par M. et Madame Théodore Botrel, représentés, en la circonstance, par Hilda St-Germain et Alice Lambert. Ces deux gentilles fillettes, dans leur costume breton, nous ont donné l'illusion d'avoir devant soi en petit, en tout petit, le barde breton et sa "douce". Nombreux rappels.

Bref, trois soirées fort intéressantes qui témoignent du travail incessant que font nos enfants des écoles; des talents qu'elles révèlent et développement; de l'effort constant et persévérant que font maîtresses et élèves pour nous conserver ce que nous sommes, en dépit de la vague envahissante de l'anglo-saxonisme.

DOMREMY, Sask.

— Mlle Dionne, garde-malade graduée, était de passage ici les 7 et 8 courant, envoyée de Régina afin de donner d'excellents conseils au sexe féminin sur plusieurs points, spécialement sur les soins à donner aux malades.

Au grand regret, l'assistance fut très petite, car ce jour-là, une tempête épouvantable sévissait, et empêcha ceux de la campagne de pouvoir prendre part à ces heures d'instructions. Au nom de tous, merci à cette dévouée Mlle Dionne, ainsi qu'à ceux qui l'ont envoyée.

— Des tempêtes de neige du sud avaient arrêté la circulation des trains sur cette ligne, la semaine dernière, mais cela fut de courte durée, et pour tout désagrément, nous avions deux trains de malle de moins seulement, le mal n'était pas grand.

— M. Hormidas Baribeau nous est revenu enchanté de son voyage dans l'Est, mais les parents et amis ont vieilli, eux aussi, là-bas depuis treize années. Il revenait tout joyeux, lorsqu'il apprit la veille de son arrivée la maladie qui retenait au lit depuis plusieurs jours son épouse; cela l'inquiéta fort, mais aussitôt descendu du train il fut rassuré, car Mme Baribeau prenait déjà du mieux, mais son état faible cependant exige un long repos.

— Revenait aussi avec M. Baribeau, M. B. Duval; lui aussi a beaucoup à raconter de son voyage, car il y avait une trentaine d'années qu'il avait quitté Québec. L'Ouest doit avoir sans doute quelque chose d'attirant, pour que M. Duval soit revenu!

— Mme L. Deault, de ce village, a été très malade la semaine dernière, mais le médecin appelé aussitôt eut vite arrêté les progrès de la maladie. Mme Deault maintenant prend du mieux de jour en jour.

— Eh bien! que pensez-vous de ces temps si doux? C'est réjouissant n'est-ce pas?

— Les délégués de Domremy, pour la Convention de Prince-Albert, M. Julien Georget et Mme Joseph Blondeau, ainsi que notre Curé, M. Larochelle sont descendus du train ce matin.

—:*:—

QUEBEC — Son Excellence Mgr le délégué apostolique sera le prélat consécrateur au sacre de Mgr Ross, évêque élu de Gaspé. Le sermon de circonstance, à cette occasion sera prononcé par S. G. Mgr Mathieu, archevêque de Régina. La consécration épiscopale de Mgr Ross aura lieu le 1er mai, dans la cathédrale de Rimouski. Plusieurs archevêques et évêques ont déjà accepté l'invitation d'assister à cette cérémonie.

Hommage à Mgr Taché

DISCOURS DE S. G. MGR PRUD'HOMME

Nous commémorons cette année le centenaire d'une des gloires les plus pures de l'épiscopat canadien: le regretté Mgr Taché. Quels souvenirs émouvants le nom de cet apôtre du Nord-Ouest évoque au sein de chaque famille de notre pays! Il a conservé une si grande emprise parmi notre population qu'il semble que son ombre se dresse encore au-dessus des plaines de l'Ouest qu'il parcourut naguère en conquérant des âmes, et il n'a fait que grandir avec le recul du temps dans l'admiration et la gratitude des nouvelles générations.

Monseigneur John Ireland, archevêque de Saint-Paul, Minnesota Etats-Unis, lors de la bénédiction de la cathédrale de St-Boniface le 4 octobre 1908, ne craignait pas d'affirmer dans la chaire de vérité que durant sa longue carrière épiscopale il avait rencontré trois génies: Léon XIII, Gladstone et Mgr Taché.

Bonté débordante de son coeur

En contemplant cette figure si sympathique et ces lèvres sur lesquelles se jouent sans cesse un tendre sourire, on se sent ému jusqu'au fond de l'âme et l'on croit l'entendre nous répéter ces paroles du Bon Maître: "Venez à moi, vous tous qui êtes fatigués et qui êtes chargés et je vous soulagerai." Tous ceux qui l'ont connu savent qu'il avait toujours la main ouverte pour donner et bénir. Ce don de lui-même pour le salut des âmes et le bonheur des siens: voilà ce qui constituait surtout les éléments de sa grandeur morale. "Aimons assez, répétait-il, non seulement pour pardonner mais pour oublier." "Si maintenant vous me demandez à quelle source Mgr Taché alla s'abreuver pour y puiser cette charité si enveloppante, je vous dirai sans doute que ce fut tout d'abord sa correspondance à la grâce de Dieu, mais que les instruments dont Dieu se servit pour enrichir son âme du parfum de cette vertu furent sa pieuse mère et les durs sacrifices de sa vie entière.

Sa mère

On ne saurait trop redire ce que nous devons à ces bonnes mères chrétiennes qui ont pétri l'âme de leurs enfants du souffle de leurs vertus. Elles ont guidé nos pas chancelants sur le chemin du ciel et déposé dans nos âmes l'amour pour tout ce qui est vrai et bon. Aussi rien de plus touchant que la lecture des lettres que Mgr Taché adresse à sa mère qu'il aime tendrement. La lettre qu'il lui envoie en 1845 de la hauteur des terres, avant de prendre définitivement la route de l'Ouest, est du plus haut lyrisme et arrache des larmes.

La loi du sacrifice

Dans le plan divin les âmes d'élites appelées à fonder des églises et coopérer à l'oeuvre de la rédemption doivent subir la loi du sacrifice. "Tout se fait de sacrifice", a dit le Cardinal Newman. Mgr Taché était destiné à gouverner un diocèse immense. Sa juridiction s'étendait des hauteurs des terres à l'Est, au sommet des Montagnes Rocheuses à l'Ouest, à la frontière internationale au Sud et au Cercle polaire au Nord. Aussi après l'avoir initié au mystère de la croix par la profession religieuse et l'éloignement de ceux qui lui étaient chers, Dieu, va l'immoler d'année en année jusqu'au jour où son âme, purifiée dans le creuset qui fait les Saints, pourra prendre son vol vers Dieu.

Arrivé à la Rivière Rouge en 1845, il se met à l'étude de la langue des Sauteux, avec Mgr Laflèche comme compagnon d'étude et M. Belcourt comme professeur. L'année suivante (1846) il s'élance à l'Ile à la Crosse et ouvre l'ère des épopées apostoliques vers le Nord. C'est Mgr Taché qui porte le premier la bannière du Christ jusqu'aux Montagnais du lac Athabasca. On sait ce qui lui en coûta pour apprendre cette langue gutturale (langue des Montagnais), hérissée de difficultés décourageantes. Et pour les surmonter il ne put obtenir pour professeur qu'un pauvre métis qui avait plus de bonne volonté que d'instruction. Mgr Taché, sollicité par le soin des nombreuses tribus sauvages qui soupiraient après la grâce du baptême, ne pouvait suffire à la tâche. Aussi grande fut sa joie lorsque d'autres Pères Oblats se portèrent à son secours! Il serait fastidieux de le suivre dans ses courses apostoliques, l'hiver, les raquettes aux pieds ou emporté par la traine à chien, à travers les lacs, les rivières et les forêts de ces contrées inhospitalières, couchant sur la terre glacée et n'ayant pour toute nourriture que les poissons des lacs. Pendant un seul hiver il dut coucher 63 nuits n'ayant pour tout abri que la voûte des cieux, avec une température variant de 40 à 50 degrés Fahrenheit au-dessous de zéro. Pendant l'été le canot d'écorce remplaçait les raquettes, et le soir il reposait sur la grève quand les moustiques lui en laissaient le loisir. On comprend ce que dut souffrir ce gentilhomme si plein de distinction, appartenant à l'une des familles les plus distinguées du Canada, comptant Lavérendrye, le découvreur de l'Ouest, et Sir Etienne-Pascal Taché parmi sa parenté, on comprend, dis-je, ce qu'il dut souffrir au milieu de ces barbares aux manières si grossières et parfois si repoussantes. Et pourtant il les aimait bien tendrement ces chers sauvages, et jusqu'à son dernier soupir il ne cessa de s'intéresser à leur sort

Il était évêque coadjuteur de Mgr Provencher depuis trois ans lorsque ce dernier alla recevoir au ciel la récompense de sa pénible carrière. Plus tard en 1860, alors qu'il était en mission dans l'extrême Ouest, sa cathédrale devenait la proie des flammes. Quelques mois après il venait s'agenouiller près des ruines de l'église-mère de l'Ouest qui était également à cette époque le plus beau monument de cette contrée. Mgr Taché, grâce à la générosité de la province de Québec et à une sévère économie, pour ne pas dire presque la gêne, put bientôt ériger une nouvelle cathédrale.

Incendie de la cathédrale en 1860

Troubles de 1870

Trois grandes épreuves l'attendaient avant d'aller recevoir la couronne de gloire que le Dieu de miséricorde ne manque pas de donner à ses fidèles serviteurs. Les troubles de 1870 et 1885 assombrirent ses jours. Mgr Taché ne vit pas sans appréhension l'entrée de l'Ouest dans la Confédération. Il s'aboucha avec les autorités fédérales et leur donna de sages conseils sur les mesures à prendre pour éviter les mécontentements. Malheureusement on ne voulut pas l'entendre. Rempli d'anxiété sur ce qui se préparait à la Rivière Rouge, Mgr Taché partit pour le concile du Vatican. La compagnie de la Baie d'Hudson ayant rétrocédé tous ses droits à la Couronne d'Angleterre, la colonie de la Rivière Rouge se trouva sans gouvernement pour protéger les droits des citoyens. Dans semblable occurence, la société a le droit de se protéger et de constituer un gouvernement provisoire. C'est un semblable gouvernement qui fut établi sur les bords de la Rivière Rouge, et c'est le même gouvernement provisoire qui prépara l'Acte du Manitoba et l'entrée de cette province dans la Confédération. Mgr Taché par son influence contribua dans une grande mesure à cet événement. A la demande du Gouvernement Fédéral il consentit à revenir au Canada. On lui confia le soin de pacifier les esprits et de ménager une entente. Les autorités fédérales tel qu'établies dans un comité d'enquête avaient promis à Mgr Taché une amnistie complète pour tout ce qui s'était passé durant ces mois d'agitation fébrile, mais on foula au pied cette promesse solennelle, et Mgr Taché eut l'âme navrée d'angoisse, lorsque les soupçons s'élevèrent au sujet de l'assurance qu'il avait donnée aux Métis que l'amnistie serait accordée. Ses brochures en français et en anglais remirent les choses au point et vengèrent sa mémoire, en établissant clairement sa parfaite loyauté et son attachement inaltérable envers les anciens du pays.

Rebellion de 1885

En 1885, le théâtre des troubles qui secouaient la Confédération eut lieu en dehors de son diocèse. Il ne prit donc pas une part aussi importante à ces derniers troubles. Sa brochure sur la situation toutefois eut un grand retentissement. Toute la presse la reproduisit et la commenta et elle reste comme un résumé de ces malheureux événements.

Question scolaire de 1890

Enfin Mgr Taché reçut le coup fatal qui devait le mener au tombeau. Les écoles séparées étaient abolies au Manitoba et le fruit de nombreuses années de labeur était détruit sous le souffle des mauvaises passions. Mgr Taché descendit dans l'arène pour défendre l'âme des enfants catholiques contre le système néfaste des écoles publiques. Ni le poids des années, ni les douleurs aiguës d'une maladie qui devait l'abattre bientôt ne purent ralentir ses efforts ni affaiblir ses énergies. Il s'affaissa les armes à la main. Il avait consommé son dernier sacrifice sans avoir le bonheur de voir le droit triompher.

Les leçons qui se dégagent de cette vie dont je n'ai fait qu'esquisser les grands traits, c'est que toute grandeur morale consiste à aimer Dieu et le prochain, et les hommes qui comme Mgr Taché dévouent toute leur existence à pratiquer ce précepte de la charité sont les plus grands bienfaiteurs de leur pays.

DISCOURS DE M. LOUIS SCHMIDT

On me demande d'exposer, devant cette grande réunion, quelques-uns de mes souvenirs personnels concernant l'illustre Mgr Taché, le deuxième évêque de Saint-Boniface. Ces souvenirs sont multiples, je me bornerai à mes impressions les plus frappantes, et je diviserai mon petit discours en deux parties:

1o Vertus privées de Mgr Taché. Sa bonté et sa charité.

Vertues privées

Lorsque j'étais au Collège de St-Hyacinthe, où le bon évêque m'avait envoyé, et dans ma quatorzième année, je reçus un jour une lettre de lui dans laquelle j'ai retenu ces paroles: "Dès l'instant que je t'ai vu à Athabasca, mon cher Louis, j'ai commencé à t'aimer."

C'est en 1847, lorsque je n'avais pas encore quatre ans, qu'il vint pour la première fois au Lac Athabasca, aujourd'hui Mission de la Nativité, dans l'Alberta. Ce fut le premier prêtre qu'on vit là, et son premier baptême fut celui d'une de mes soeurs qu'il fit appeler Adèle, probablement en mémoire d'une de ses cousines, Mademoiselle Adèle Taché. Comment, à mon tour, ne pas aimer de toutes mes forces celui qui m'avait pris ainsi en affection dès ma plus tendre enfance?

Je n'en finirais pas si je voulais raconter d'autres traits semblables.

Sa charité était sans bornes, et elle ne s'étendait pas qu'à des particuliers.

En 1868, l'année des sauterelles à la Rivière Rouge, la misère et la famine régnaient en grand. Quelles sollicitudes pour son coeur si sensible, quelles démarches Mgr Taché ne fit-il pas pour soulager la misère de son peuple et de toute la colonie! Il s'aboucha tout d'abord avec les autorités civiles, auprès desquelles il exerçait une grande influence. Il fit des quêtes dans le Bas-Canada, et même aux Etats-Unis, et on le mit à la tête d'un comité de secours. Personne ensuite ne fut atteint des horreurs de la faim.

Vertus publiques

Avant d'entrer dans la Confédération Canadienne, sous le nom de Province du Manitoba, l'établissement de la Rivière-Rouge jouissait d'un petit gouvernement colonial, régi de loin par Londres, qui lui envoyait un gouverneur et un juge. Le gouverneur avait le pouvoir de nommer des magistrats, des juges de paix, qui présidaient aux petites cours pour juger les délits légers et les litiges entre particuliers. Il y avait aussi un conseil, appelé Conseil d'Assiniboia, dont les membres nommés par le gouverneur, passaient des règlements et ordonnances convenables à la Colonie, et accordaient différents octrois, pour l'éducation et autres besoins publics.

Aussitôt établi à Saint-Boniface, Mgr Taché fit partie de ce conseil, et y fit entrer par son influence les principaux Métis de la Rivière Rouge, tels que François Bruneau, Pascal Breland et Salomon Hamelin.

Troubles de la Rivière-Rouge 1869-70

Je n'ai pas le temps de faire l'historique de ces événements. Lorsqu'ils éclatèrent, Mgr Taché était en route pour Rome, pour prendre part au Concile du Vatican. Il les avait prévus cependant, car en passant à Ottawa, il avait fait connaître ses appréhensions aux ministres fédéraux. Aussi ceux-ci s'empressèrent-ils de le faire revenir lorsque les choses se gâtèrent à la Rivière-Rouge. Mais on ne voyageait pas aussi vite dans ce temps-là qu'aujourd'hui, et ce n'est que le neuf mars que Monseigneur arriva à Saint-Boniface.

La pacification des esprits était à peu près faite, à cette époque. Riel et son conseil étaient à préparer les conditions de l'entrée de la colonie dans la Confédération, et les trois délégués à Ottawa étaient nommés. C'est justement la réception que firent à ces délégués les Orangistes de l'Ontario, avant même leur arrivée dans la capitale, qui faillit remettre le feu aux poudres dans la colonie. On ne parlait de rien moins que d'aller rencontrer les soldats de Wolseley, lorsqu'ils atteindraient le Lac des Bois et la Rivière Winnipeg, pour les anéantir tous. Des offres d'hommes, d'armes, de munitions et de fabuleuses sommes d'argent affluèrent auprès de Riel de la part d'étrangers qui croyaient que le soulèvement des Métis n'était pas autre chose qu'une levée de boucliers contre l'autorité britannique. C'est alors que Mgr Taché dut déployer tout son zèle d'apôtre et de père pour engager ses ouailles à demeurer fidèles à leur premier rôle de loyaux sujets de la Reine Victoria, et la Rivière Rouge demeura au Canada.

Toute la récompense que reçut le bon évêque pour ses incessants efforts de pacification fut, de la part des gouverneurs d'Ottawa, un reniement complet des promesses solennelles faites aux Métis en leur nom.

Qui de vous, qui avez tant soit peu suivi les événements de cette époque déjà éloignée ne se rappelle les débats passionnés dans les parlements et les journaux; la surexcitation intense créée dans le Manitoba à propos de cette fameuse question d'amnistie en faveur des soi-disant rebelles de la Rivière Rouge, sûrement promise, puis reniée par peur des Orangistes? Je ne crains pas de dire que cette question porta la première atteinte à la solide santé de Mgr Taché, comme, quelques années plus tard, la question des écoles du Manitoba y porta le coup mortel.

N'est-ce pas là du patriotisme bâti sur la justice et la charité, comme dit notre bon Père Adam? Et voilà comme il a été récompensé sur cette terre.

A nous de réparer un peu l'injustice des contemporains en élevant des monuments, en donnant à quelque agglomération de notre province le nom du grand apôtre patriote de l'Ouest canadien, comme on l'a fait déjà au Manitoba.

:*:

Le groupement autour du Collège de Saint-Boniface

Aux anciens élèves

L'on vient de reconstituer l'Association des anciens élèves du Collège de St-Boniface.

Le malheur qui vient de frapper notre Alma Mater nous a rappelé que nous avions une dette de reconnaissance envers l'institution et que nous devions, comme groupe, lui apporter notre part de secours. L'occasion semble bonne également de renouer, entre anciens, les liens d'amitié, la bonne camaraderie, de provoquer des réunions plus fréquentes qui seront des fêtes du souvenir.

Le Conseil exécutif de l'Association désire être en relation avec chacun des anciens. Il s'agit aujourd'hui de réparer nos négligences de naguère et de prouver notre attachement au vieux Collège. Si l'édifice est détruit, son esprit demeure; à nous tous d'aider au prolongement de son action intellectuelle et morale.

1. — De faire connaitre, sous le plus bref délai, leur *adresse actuelle*:
2. — De nous apprendre l'*adresse actuelle* de tout ancien élève de leurs connaissances, qui aurait quitté l'endroit où il demeurait lors de ses années de collège; si l'on n'est pas bien sûr, nous renvoyer à celui qui serait susceptible de nous fournir des renseignements plus précis.
3. — Nous donner les noms de tous les anciens, qui à leur connaissance, sont décédés.

Prière de faire parvenir toute communication à M. A. C. Larivière, Secrétaire Association des Anciens élèves du Collège de St-Boniface, rue Masson, Saint-Boniface, Man.

:*:

Publication d'une artistique brochurette

Nous signalons avec plaisir la publication récente par le département de la Publicité du Pacifique Canadien, d'une magnifique brochurette illustrant d'une façon tout à fait artistique, les luxueux services transatlantiques offerts au public voyageur par l'Empress of Scotland, l'Empress of France et l'Empress of Britain. Ces trois paquebots, qui sont classés parmi les plus belles unités de la flotte de la grande organisation de transport canadienne, font, durant la saison d'été, la navette entre Québec, Cherbourg, Southampton et Hambourg.

Cette brochurette, qui est publiée en français, porte le titre "Les Empresses de l'Atlantique". Elle est abondamment illustrée de reproductions en couleurs d'aquarelles par l'artiste montréalais bien connu, Ch. Simpson, dont on a pu souvent admirer les oeuvres au Salon. Quelques scènes du vieux Québec et des villages situés le long du fleuve, en descendant vers le golfe, sont de vrais petits tableaux d'une grande perfection d'exécution, qui dénote de la part de l'artiste, un goût sûr et une parfaite compréhension de ce caractère si spécial des lieux et des choses du Canada français. Une étude représentant l'imposante cathédrale de Notre-Dame de Paris la nuit, mérite aussi d'être signalée. D'autres illustrations reproduisent des scènes de la vie à bord des luxueux Empresses de l'Atlantique et font voir le confort dont jouissent ceux qui prennent passage sur ces paquebots.

En publiant en langue française cette coûteuse plaquette, la Cie du Pacifique Canadien donne une preuve de l'intérêt qu'elle porte à sa clientèle canadienne-française, laquelle n'est pas à négliger lorsqu'il s'agit de trafic maritime transatlantique. On sait en effet qu'un grand nombre de nos concitoyens font chaque année le voyage d'Europe.

Lettres au "Patriote"

Flatteuse distinction pour l'un des instituteurs franco-canadiens de la Saskatchewan

Titanie, le 1er mars 1923

Monsieur le Directeur,

Je prends la liberté de vous demander une petite place dans les colonnes de votre estimé journal pour porter à l'attention des lecteurs du *Patriote de l'Ouest* un fait qui intéressera certainement les Franco-Canadiens de la province, au lendemain de la Convention.

Une résolution demandant un vote de remerciements à l'hon. Latta, Ministre de l'Education pour la bienveillance qu'il a montrée bien des fois envers nous, ayant été adoptée à la Convention, il me semble bon, Monsieur le Directeur, de signaler le geste tout à fait impartial que vient de faire le personnel enseignant de l'Ecole Normale de Saskatoon en faveur de l'un des nôtres.

Ces Messieurs, en effet, ont choisi un Canadien français, bachelier de l'Université Laval, pour aller soutenir un débat, contre les élèves de l'Ecole Normale de Régina. Voilà, je crois, un fait sans précédent dans les annales de l'Ecole Normale; d'autant plus que sur un total de 450 élèves ou plus, il ne s'y trouve que cinq ou six Canadiens.

Dans ce choix, il n'est peut-être pas question de bienveillance, mais sûrement d'une juste appréciation, de la part des professeurs, pour les connaissances solides et le mérite personnel d'un élève. Il n'en reste pas moins vrai que ce geste fait honneur au personnel enseignant de l'Ecole Normale et qu'il fera plaisir, j'en suis certain, aux Franco-Canadiens. Les gens de Titanie s'en réjouissent d'autant plus que M. Henri Turcot (tant pis si je porte atteinte à sa modestie), a eu charge de notre école pendant son année d'enseignement, et qu'il était un des cinq délégués de notre Cercle St-Jean-Baptiste de Carlton à la Convention, où il eut l'honneur de répondre à la santé, proposée par M. l'abbé Sauner, à "Notre Personnel enseignant".

Il m'a semblé, M. le Directeur, que le moment était très opportun, au lendemain de la Convention, de signaler la distinction dont vient d'être honoré l'un des nôtres, et je vous prie d'accepter mes meilleurs remerciements pour l'hospitalité que vous m'avez donnée dans votre journal.

Un Franco-Canadien

:*:

PARIS. — Frédéric Masson, secrétaire perpétuel de l'Académie française et l'historien de l'époque napoléonienne, est mort.

Les Centres Franco-Canadiens

SERVICE SPECIAL DU "PATRIOTE DE L'OUEST"

FORGET, Sask.

Le 12 février, les paroissiens de Forget et de nombreux citoyens des environs étaient réunis pour exprimer leurs sentiments de gratitude au Révérend Père M. Sorrel, missionnaire de la Salette, qui vient d'être appelé en France pour remplir une des fonctions les plus importantes dans la direction de la communauté.

Les premières heures de cette réunion se passèrent à jouer aux cartes. Les heureux gagnants furent: pour les dames, 1er prix, Mme Cyrille Marchand; prix de consolation, Mme Littlejohn; pour les hommes, 1er prix, M. Adélard Marchand; prix de consolation, Louis Marchand.

La partie de cartes fut suivie d'un magnifique banquet durant lequel des discours furent prononcés et des adresses furent lues. Les discours, prononcés par les RR. PP. Auguste Dupraz, curé de Forget; Etienne Cruveiller, curé de Weyburn et supérieur de la communauté des Pères de la Salette dans l'Ouest, par Messieurs Campbell gérant de la Compagnie *Moose Mountain* et Jean Haran, secrétaire-trésorier des affaires municipales, Tous ont fait constater la perte que l'Ouest éprouve en voyant disparaître le Révérend Père Sorrel. Les adresses nous montrèrent sous un autre aspect la perte sensible surtout pour les paroissiens de Forget.

Vers la fin du banquet le Révérend Père Sorrel se leva et répondit à tous par un admirable discours qui attira les larmes de chacune des personnes présentes.

Bien peu parmi ceux qui liront le programme de cette réunion ne connaissent pas le Père Sorrel; mais il peut s'en trouver encore quelques-uns qui se demanderont qui est-ce que ce Père Sorrel. J'ai dit: bien peu parce que tous les prêtres du diocèse de Régina l'ont connu dans une retraite qu'il leur a prêchée. Tous les couvents et communautés religieuses de femmes dans la Saskatchewan l'ont écouté plus d'une fois. Toutes les paroisses canadiennes de cette ancienne province ont progressé spirituellement par sa bonne et forte prédication. Pour ceux qui n'ont pas eu l'occasion de profiter de sa prédication et de le connaître, quelques citations des discours prononcés leur feront dire avec nous que nous perdons certainement un homme de bien pour le pays, en perdant le Révérend Père Sorrel.

Le Père Sorrel a vécu parmi nous pendant 12 années. Qu'a-t-il fait durant ces douze années? De tout ce qui est vraiment noble, grand et saint, la vie se résume en deux mots: "Transivit benefaciendo". Il a passé en faisant le bien! Oui, Rév. P. Sorrel, la grande, la seule ambition de votre coeur de prêtre, est de faire le bien et nous sommes tous témoins que, durant votre séjour à Forget, vous avez abondamment rempli ce désir de votre coeur, pour le plus grand intérêt spirituel et temporel de tous ceux qui ont voulu se soumettre à votre zélée et sage direction.

"A l'autel, au confessionnal, en chaire, dans le choeur de chant, partout vous étiez à votre place, Dieu vous ayant doué de tant de talents, mais s'il est des places où on ne pourra jamais peut être vous remplacer avantageusement, c'est au chevet des malades, auprès des affligés et surtout auprès des enfants.

"Combien de malades dont vous avez adouci les derniers moments en personnifiant à leurs yeux dévitrés le Dieu de miséricorde et de bonté!

"Nombreux sont les affligés dont vous avez allégé les souffrances physiques et morales en compatissant à leurs douleurs; les caressant d'une main presque maternelle, faisant luire à leurs yeux un rayon d'espérance qui, émanant de votre coeur compatissant, allait réchauffer leur coeur meurtri.

"Une femme en pleurs, à la nouvelle de votre prochain départ, me disait à travers ses larmes: "Oh! que c'est dommage de le perdre: quand on était en peine par rapport à un de nos enfants, on n'avait qu'à aller le voir: tout de suite il avait un mot pour nous consoler et un conseil pour nous tirer d'embarras".

"Les petits surtout, Rév. Père, ont été des privilégiés de votre coeur, l'objet de vos complaisances et la sollicitude de tous les jours. *Laissez venir à moi les petits enfants,* disiez-vous à la suite du Divin Maître, et comme Lui, vous mettiez vos délices à les instruire, à rendre leur esprit droit, à conserver leur coeur pur! Sous l'inspiration de la foi comme sous celle du génie, vous avez taillé dans ce bloc de marbre blanc...D'autres ont bâti des salles splendides ou des églises magnifiques, mais une flammèche de la terre ou une étincelle du ciel et..... tout n'est que cendre et poussière. Le monument à votre gloire, Père, c'est le splendide édifice de cette jeunesse catholique que vous avez su élever. Contre lui les éléments de la nature ne prévaudront pas.

"La jeunesse, c'est l'avenir, c'est l'espérance, et votre coeur saigne à l'idée de vous en séparer. Loin des yeux, mais proche du coeur vous la suivrez dans l'avenir. Dieu veuille qu'en récompense de vos fatigues et durs labeurs elle soit, par sa conduite, notre orgueil et votre consolation."

Pour terminer cette réunion, une montre en or et un sac de voyage furent présentés au voyageur. Tous se séparèrent avec le coeur gros de se voir obligés de se séparer d'un si bon prêtre.

— Plusieurs membres du clergé ont été retenus ici à cause de la tempête et du retard des trains.

— Le Révérend Père Sorrel, est parti pour aller prêcher ses dernières retraites; à Maryland, Willow-Bunch, St-Victor et Carlyle.

— Un médecin canadien-français et plusieurs colons nous arriveront dans quelques jours.

— Mme Jean Haran est en visite au nord Dakota chez sa mère Mme Cicotte.

— Messieurs Alex Barré et William Marchand sont en visite à Forget.

— Les paroissiens ont déjà commencé le travail de la construction de la nouvelle église. Selon les plans, cette église sera l'une des plus belles du diocèse.

— Le curé remplaçant le Révérend Père Sorrel, est le Révérend Père Auguste Dupraz, dans l'Ouest depuis plusieurs années. Il a déjà bâti plusieurs églises dans les missions de Weyburn, à Weyburn même et Estevan. Il est en charge de Forget depuis le premier de l'an.

— Le départ de l'un de nos premiers de Forget, M. E. Guillemin, ouvre la voie à plusieurs colons qui désiraient s'établir sur des demi-sections, près du village. Bon terrain à blé, conditions très avantageuses. S'adresser à Jean ou Oscar Dechief, nos agents.

MONTMARTRE, Sask.

Nous apprenons avec regret que Mlle Gilberte Leguerrier, institutrice titulaire de l'école Montcalm d'Assiniboia et antérieurement de l'école de Cantal, Sask., a été appelée pour assister sa mère malade à Fort Coulonge, Québec. Espérons qu'elle ne prolongera son séjour dans sa famille que pendant quelques mois seulement et qu'elle reviendra, comme elle l'a exprimé d'ailleurs en nous laissant, pour continuer l'enseignement dans cette province, où ses mérites comme institutrice ont été hautement appréciés par les commissaires d'écoles des arrondissements des écoles de Upper Wakefield à Montmartre et de l'école Montcalm d'Assiniboia pendant ses quatre années d'enseignement dans ces deux écoles.

LAMOUREUX, Alta.

La partie de cartes donnée par les Dames d'Autel a été remise du 11 au 18 février à cause du mauvais temps, et nous avons lieu de nous féliciter de ce changement, car dimanche passé le temps était vraiment idéal. Aussi l'affluence était énorme et nous ne pouvons que répéter la réflexion qui volait de bouche en bouche: "La salle est bien trop petite pour tant de monde". Plusieurs voitures chargées de monde ont dû faire demi-tour faute de place. C'est vraiment dommage; aussi pour donner satisfaction à tous nous devrons construire une salle spacieuse dans un avenir rapproché.

Le premier prix des dames, don de M. l'avocat Giroux, a été gagné par Mme Th. Lamoureux. Le deuxième prix, don de Mme Noël, fut remporté par Mlle Amanda Ringuette. A Mme J. Godbout échut le prix de consolation.

Le premier prix des hommes, don de Em. Paradis, fut gagné par Alex. Gagnon. Le deuxième, présenté par S. Langlois, fut enlevé par Eud. Godbout. Quant à E. Montpetit, venu de la ville, il fut récompensé par le prix de consolation.

Les nouvelles tables faites par quelques ouvriers de bonne volonté furent très appréciées de tous les joueurs.

Le réveillon fut comme d'habitude succulent. Et le concert, par la variété des morceaux et la bonne exécution des artistes locaux, fut goûté de toute l'assistance qui ne ménagea pas ses applaudissements. Bref, ce fut une soirée très réussie.

Baptême - A M. et Mme W. Godbout: un fils, Joseph Hubert Euclide, né le 7 février. Parrain et marraine, Euclide Paradis et son épouse Cécilia Rocque.

FERLAND, Sask.

Dimanche le 28 janvier a eu lieu la vente des bancs, et M. Alphonse Dion a été élu marguillier, remplaçant M. Edmond Chabot. A cette occasion eut lieu un dîner chez Mme Jos. Lacasse; parents et amis étaient invités.

Parmi les invités on remarquait: Mme Vve Dion, MM, Alfred et Alphonse Dion, M. et Mme Isaïe Chabot, M. et Mme Jos. Chabot, M. et Mme Napoléon Dion, M. et Mme Adonias Morin, M. Jos. Morin, Mlle Marianne Morin, M. et Mme Napoléon Couture, M. William Patoine, M. Jos. Patoine, M. Alfred Beaudoin, Mlle Marie-Louise Mongeon. Tout le monde s'amusa ferme assez tard le soir, chacun conservera un bon souvenir de cette petite fête.

— Nous sommes au regret d'annoncer le départ de Mlle Marie-Louise Mongeon après deux mois de service chez M. Jos. Chabot. Nous lui souhaitons de revenir souvent parmi nous.

BIGGAR, Sask.

Mercredi des Cendres — Messe à 10 h. 30 et imposition des cendres à une grande assistance. Dans l'après-midi, il y a eu le chemin de la croix.

— Mardi vers onze heures du soir, la population de la ville se réveilla par l'avertissement de la sirène du feu. En effet, une maison située à quelque distance de l'église devenait la proie des flammes. Rien n'a été sauvé et les pauvres gens ont dû sortir en habit de nuit par un froid de 35 au-dessous de zéro.

— Un vent à écorner les boeufs, selon l'expression de nos pères; un froid de loup; de la neige en masse, tel est le bilan météréologique de la semaine. Nous soupirons tous après ces belles années où nous verrons se dresser autour de nos maisons des arbres comme il y en a tant au nord de la province.

— Le déraillement de 30 chars non loin de Biggar donne beaucoup de besogne à nos gens.

— Lundi le 12 il y eut joute de gouret entre Biggar et Kinley. Kinley est sorti vainqueur. 7 à 6.

— Dangereusement malade, Mme Enckson, de cette paroisse. M. le curé a retardé de plusieurs heures son voyage à Cochery pour apporter à cette bonne dame les consolations de notre sainte religion.

— Vendredi après-midi, vers 3 heures, la paroisse était convoquée pour passer une heure devant le Saint Sacrement exposé. Les enfants surtout vinrent en bon nombre et sans doute, surent toucher le Coeur Eucharistique par leurs prières ferventes.

— Vers 2 heures du matin, mercredi, le 14, la maison occupée par la famille Ratke fut balayée par le feu. La cause de l'incendie est le feu dans un tuyau qui se trouvait près d'un mur recouvert de papier: Mme Ratke a pu s'échapper à temps avec ses deux petits enfants. Rien n'a été sauvé.

Un autre feu s'est déclaré le même jour dans la salle de billard de P. Buchingham. Une vieille cheminée a mis le feu.

— Le froid intense rendait difficile le travail des pompiers. Des félicitations sont dues à Léo Ryant, chef de police, qui s'est immédiatement rendu sur les lieux et qui a fait la plus grande part de la besogne.

— M.F. Comer est de retour de Winnipeg, Fort William et Sioux Lookout.

— F. Keepe nous quitte pour demeurer à Saskatoon. Encore un de nos catholiques qui s'en va avec sa famille; pourtant nous ne sommes pas trop nombreux.

— La dernière partie de gouret de la saison entre Biggar et Kinley s'est jouée lundi soir, le 12. La joute a été très animée. Rice, de l'aile gauche, des visiteurs, s'est brisé le genou en tombant sur le patin d'un adversaire. Le résultat a été en faveur de Kinley 6-5. Vraiment Biggar n'a pas de chance cet hiver.

— On dit que la température de Biggar devient de plus en plus supportable. La preuve contraire c'est que la semaine dernière on pouvait lire 37 et cette semaine 50. Cest un accident, disent les optimistes, espérons-le! Tous les trains étaient arrêtés ou gelés sur la voie. Bien du bétail dans la campagne a péri.

— Le grand événement de la semaine est bien celui de la Convention de Prince-Albert. Biggar et Cochery y étaient représentés dans la personne de notre dévoué curé qui a tant à coeur le développement de nos écoles françaises.

WILLOW-BUNCH, Sask.

On n'entend plus parler de Willow-Bunch. Cependant, il me semble, ne serait-ce que pour l'exemple, ce qui suit mérite bien un peu de publicité, et il y a déjà deux semaines que cela s'est passé.

Dans un de nos districts d'école, les contribuables de langue française ayant négligé de se rendre à l'assemblée annuelle, la résolution à l'effet d'envoyer un délégué à la convention fut défaite par le vote anglais.

Ceux-ci, représentant presque la moitié des contribuables, étaient tous présents, et, ce qui est pire, furent aidés par quelques votes français.

La charité nous a fait un devoir de le croire, ces votes furent enregistrés du mauvais côté par suite de malentendu, bien qu'on ait parlé tout bas d'une certaine cabale,.... petite vengeance personnelle...mais; chut!....Tout va bien qui finit bien.

En effet, grâce au dévouement de l'institutrice, Mlle Marie de Laforest, à la bonne volonté de ses élèves et de leurs parents, l'honneur a été sauvé.

Malgré le mauvais temps et le mauvais état des chemins, interrompant leurs vacances pour répéter les rôles qu'ils avaient préparés pour leur soirée de fin d'année à l'école, ils sont venus nous donner une charmante petite séance dans la salle St-Jean-Baptiste, gracieusement mise à leur disposition par les directeurs de la société, heureux de s'associer à ce que tout le monde considérait avec raison comme une oeuvre patriotique.

Il s'agissait de réaliser les fonds nécessaires pour envoyer, à la convention, un représentant du district.

Malgré l'absence remarquée de quelques-uns de ceux à qui leur position faisait un devoir d'être présents, nos jeunes artistes en herbe ont fait salle archi-comble. Il a même fallu, pour la partie de Whist précédant la séance, ajouter des tables au nombre habituellement plus que suffisant.

Le temps ne me permet pas d'entrer dans tous les détails de la séance; ce fut pour tous les assistants une surprise. On ne soupçonnait pas que dans ce coin de la paroisse dont on entendait si peu parler, il y avait des enfants, petits et grands, pouvant se présenter devant le public avec autant de naturel. Cela promet pour l'avenir, s'ils continuent à être bien dirigés. On se figure difficilement la somme de travail auquel a dû s'astreindre l'institutrice et ses élèves pour obtenir un tel résultat.

La séance, ayant été préparée pour un district mixte, était en partie en anglais, bien que nos petits Canadiens en aient fait tous les frais.

Des compliments bien mérités sont dus à l'institutrice, et aux jeunes Desautels, Martin et Poirier.

Bref, petites scènes, déclamations, chants, tout était très bien, et, comme résultat, au lieu d'un délégué à la Convention de Prince-Albert, il y en avait deux.

BELLEVUE, Sask.

Semaine piquante — La dernière semaine du Carnaval fut remarquable par le froid, la température a descendu à 50 degrés au-dessous de zéro; les charroyeurs de blé ont été arrêtés pour quelques jours. Le 11 février, M. Armand Gareau réunissait ses parents et amis à l'occasion de son anniversaire; plus de 80 personnes ont pris part à la soirée, la veillée se passa agréablement et chacun remporta un bon souvenir de cette veillée de famille. MM. Wilfrid Gareau et Jean Gaudet, nos principaux joueurs de dames, sont à organiser un concours qui aura lieu le 4 mars; les amis sont cordialement invités à venir y prendre part, nous jouerons à ce concours le jeu canadien. Une série de parties seront jouées simultanément: avis aux intéressés. Pratiquez bien, afin de gagner la palme.

— M. Azarie Gareau est de retour de son voyage au sud Dakota, E. U.

HOEY, Sask.

Une intéressante partie de Whist suivie d'une vente de paniers a eu lieu vendredi le 23 février à la salle Neefs au profit de la candidature de Mlle Alice Lefaivre pour le bazar du couvent de St-Louis. Toute la population du village et des environs et plusieurs personnes de l'extérieur étaient venus encourager cette bonne oeuvre. La soirée fut présidée par M. Michel Hallé, gérant de la banque d'Hochelaga, qui s'acquitta de sa tâche d'une façon splendide. Le R.P. Adam, curé de la paroisse, malgré une indisposition grave, daigna ouvrir la soirée et jouer la première partie de cartes.

Premier prix des hommes, donné par M. Thomas Lefaivre, gagné par M. Octave Parent. Second prix des hommes, donné par Mlle Alice Lefaivre, gagné par M. Jean Papen. Prix de consolation: M. Leray.

Premier prix des dames, donné par Mme L. Charbonneau, gagné par Mme A. Labonté. Second prix des dames, donné par Mme A. Labonté, gagné par Mlle Madeleine Joubert. Prix de consolation: Mlle A. Lépine.

Un intéressant programme artistique de chant, de piano et de déclamation fut intercalé dans la soirée. Participèrent à ce programme: Mme O. Desautels; MM. Jean et Charles Papen, Michel Garneau, Léon Ménage, Amédée Motut, Raphaël Neefs, Robert Vallet et Louis Charbonneau.

La soirée fut un véritable succès sous tous rapports et rapporta un revenu net de cent piastres.